

UN SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER OUVRE SES PORTES

Un rendez-vous littéraire incontournable

Avec 1 567 maisons d'édition de 51 pays, près de 300 000 titres et 994 activités culturelles programmées, la 29e édition du Salon international du livre d'Alger confirme l'ampleur croissante de cet événement, devenu un espace majeur de rencontre entre les cultures, les écrivains et les lecteurs.

PAGE 16

RÉVISION DU CODE PÉNAL

QUATRE MOIS POUR REVOIR LES RÈGLES

PAGE 3

Renforcer la protection des victimes, lutter contre certaines formes de criminalité et mieux distinguer les erreurs de gestion des infractions pénales, dans l'objectif de sécuriser l'action des gestionnaires publics et de soutenir l'investissement, est le but de cette révision.



Paysage médiatique national

Un secteur à réinventer

PAGE 5



Racisme et islamophobie

Karim Zéribi relance le débat

PAGE 4

COP31

L'Algérie affine sa stratégie climatique

PAGE 6



Coupes africaines

Le MCA, l'USMA et le CRB fixés sur leurs adversaires

PAGE 16



ÉLECTIONS DU 28 NOVEMBRE

Fin de la course contre la montre

À l'approche du scrutin du 28 novembre, les formations politiques et les listes indépendantes ont dû faire vite pour remplacer les candidats écartés, dont les recours ont été majoritairement rejetés par les juridictions administratives.

Le bilan provisoire de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) fait état d'une forte présence des jeunes parmi les candidats.

La course contre la montre est désormais terminée pour les partis politiques engagés dans les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain.

L'échéance du 28 octobre, fixée pour le remplacement des candidats dont les dossiers ont été rejetés, est arrivée à son terme, contraignant les formations concernées à trouver des solutions rapides pour préserver leurs listes électorales.

Selon les informations rapportées par la presse nationale, près de 80% des recours introduits par les candidats écartés auraient été rejetés par les juridictions administratives.

Dans la majorité des cas, les décisions de l'Anie ont ainsi été confirmées, réduisant les possibilités de réintégration des candidats concernés et obligeant les partis à se tourner vers des profils de remplacement. Cette situation a placé les directions partisans sous pression, alors que la finalisation des listes constitue une étape déterminante avant le scrutin.

Certaines formations redoutent également les conséquences de ces exclusions sur leur implantation locale, notamment dans les communes où la constitution des listes se révèle particulièrement difficile.



NEUF MOTIFS DE REJET RETENUS PAR L'ANIE

Dans le cadre de l'examen des candidatures, l'Anie a identifié neuf catégories de motifs susceptibles de justifier le rejet d'un dossier. Ces motifs couvrent aussi bien le non-respect des conditions légales de candidature que les situations judiciaires et fiscales des postulants, ainsi que les exigences liées à l'éthique de la vie politique. Parmi les principales causes figurent l'absence de documents obligatoires, le défaut d'inscription sur la liste électorale de la circonscription concernée, le non-respect de l'âge minimum de 23 ans le jour du scrutin et le défaut de régularisation de la situation vis-

à-vis du service national. Les condamnations définitives à une peine privative de liberté pour crime ou délit, sous réserve des exceptions légales, peuvent également entraîner un rejet en l'absence de réhabilitation. Il en va de même pour les candidats qui ne justifient pas de leur situation fiscale, que ce soit par le paiement des sommes définitivement dues, un échéancier ou la preuve d'une non-imposition. L'Autorité a également mis en avant les considérations relatives à l'éthique politique, notamment les liens avec des milieux d'affaires suspects susceptibles d'influencer directement ou indirectement le libre choix des électeurs et le bon déroulement du processus

électoral. L'inéligibilité de certaines catégories prévues par la législation électorale figure également parmi les motifs retenus.

Neuf listes rejetées sur 6 065 déposées

Le bilan provisoire de l'Anie fait état de neuf listes rejetées sur un total de 6 065 listes déposées pour les élections communales et de wilaya. Pour les élections des APC, trois listes ont été rejetées sur les 5 631 déposées, soit un taux de rejet d'environ 0,05 %. Pour les APW, six listes ont été écartées sur 434, correspondant à un taux de 1,38 %. Au total, 6 056 listes n'ont donc pas fait l'objet d'un rejet, selon les données provisoires communiquées. Les refus de listes sont notamment liés à l'insuffisance des formulaires de souscription de signatures ou à des dossiers incomplets n'ayant pas été régularisés.

LES JEUNES REPRÉSENTENT PLUS DE 54% DES CANDIDATS

Au-delà des difficultés liées aux exclusions, les données provisoires de l'Anie mettent en évidence une présence importante des jeunes dans la compétition électorale. Les candidats âgés de 40 ans ou moins sont au nombre de 87 995, soit 54,02% de l'ensemble des postulants. La participation féminine demeure, en revanche, nettement plus faible. L'Autorité recense 19 327 femmes candidates, représentant 11,86% du total. Quant aux candidats titulaires d'un diplôme universitaire, ils sont 78 959, soit 48,48% de l'ensemble.

I. Kherrmane

ASSISES NATIONALES SUR LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE

Dresser le bilan et identifier les lacunes

Les travaux de la deuxième journée des Assises nationales sur la mémoire et l'histoire se sont poursuivis hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les débats s'articulent autour de deux ateliers thématiques réunissant des experts, des représentants d'institutions nationales et constitutionnelles, de secteurs ministériels et d'organisations nationales. Le premier atelier est consacré à l'élaboration d'un document recensant les réalisations nationales en matière de mémoire et d'histoire. Les discussions portent notamment sur le rôle des institutions concernées, les législations et politiques publiques, la récupération des restes mortuaires et des archives, ainsi que la place de la mémoire nationale dans l'enseignement et la diplomatie historique. Le deuxième atelier vise à identifier les lacunes et les dysfonctionnements du système national de préservation de la mémoire. Les participants examinent, à ce titre, les insuffisances liées aux archives et à leur numérisation, les difficultés de l'enseignement de l'histoire et la faible valorisation de la mémoire orale. Organisées sous le slogan «Mémoire d'une patrie, histoire d'une nation, avenir des générations», ces Assises ont débuté mardi sous la supervision du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachert, en présence de membres du gouvernement, de représentants d'institutions et d'organisations nationales, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire. À l'ouverture des travaux, le ministre a souligné l'intérêt accordé par le président de la République au dossier de la mémoire et de l'histoire, qu'il a présenté comme un levier de consolidation de l'unité nationale. Il a notamment rappelé plusieurs initiatives présidentielles, dont l'institution de la Journée nationale de la mémoire, l'observation d'une minute de silence en hommage aux victimes des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, le rapatriement des restes mortuaires de figures de la Résistance et la création de la chaîne de la mémoire.

R. N.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie prépare sa participation aux réunions de l'ONU

Le président par intérim de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Amhamed Djellaoui, a présidé, hier matin, une réunion du comité multisectoriel chargé de préparer et de suivre la participation de l'Algérie aux sessions et conférences internationales organisées par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD). La réunion a regroupé des représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Justice, de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), du Commandement de la Gendarmerie nationale, ainsi que des cadres de la Haute-Autorité. Les échanges ont porté sur la préparation de la participation de la délégation algérienne à la deuxième reprise de la 17e session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption, à la 20e session du Groupe de travail sur le recouvrement des avoirs, à



la 15e réunion du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur la coopération internationale, ainsi qu'à la session extraordinaire de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination entre les différents secteurs et organismes nationaux concernés et de l'harmonisation des préparatifs en vue de ces rendez-vous internationaux. Elle vise à consolider la participation

de l'Algérie aux efforts internationaux en faveur de la coopération multilatérale dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la corruption, ainsi que du recouvrement des avoirs.

UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE

Dans le cadre du renforcement de la coopération scientifique et de la recherche en matière de prévention et de lutte contre la corruption, une réunion de coordination réunissant les chefs des équipes de recherche du

laboratoire mixte «Gouvernance, prévention et lutte contre la corruption» s'est tenue au Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), à l'Université d'Alger 2, en présence du directeur du laboratoire, Djamel Remini, chargé de la sous-direction de la sensibilisation, de la formation et de la coopération au sein de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC).

Cette réunion a été consacrée à la préparation et à la réalisation d'une étude exploratoire sur la perception de la corruption en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'approche scientifique adoptée par la Haute-Autorité et du développement des outils d'évaluation et de diagnostic. Elle vise à contribuer à l'élaboration des politiques publiques et à orienter les mesures destinées à promouvoir la bonne gouvernance, l'intégrité et la transparence.

R. N.

RÉVISION DU CODE PÉNAL

Quatre mois pour revoir les règles

Cette révision vise notamment à renforcer la protection des victimes, à lutter contre certaines formes de criminalité et à mieux distinguer les erreurs de gestion des infractions pénales, dans l'objectif de sécuriser l'action des gestionnaires publics et de soutenir l'investissement.

Le ministère de la Justice ouvre un nouveau chantier de révision du Code pénal. Une commission chargée d'examiner ses dispositions et de proposer des amendements a été installée hier par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boujemaa, au siège du ministère.

Selon un communiqué du département de la Justice, cette commission est composée de conseillers de la Cour suprême et du Conseil d'État, de magistrats des cours de justice, d'avocats et de cadres de l'administration centrale. Elle pourra également faire appel à des spécialistes pour bénéficier de leur expertise dans les domaines relevant de ses missions.

La commission est appelée à entamer immédiatement ses travaux et dispose d'un délai de quatre mois pour soumettre ses propositions. Les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission seront mis à sa disposition.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la révision du Code pénal ordonnée, à la fin du mois d'août dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la suite des incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

Depuis, le Parlement, dans ses deux chambres, a adopté des amendements prévoyant notamment la peine de mort contre les auteurs d'incendies volontaires de forêts et de champs et les ravisseurs d'enfants. Ces dispositions ont été publiées au Journal officiel.

Le texte prévoit également des sanctions contre les actes volontaires de destruction de biens publics et privés commis



au profit de parties étrangères, dans des circonstances relevant notamment de la trahison, de l'intelligence avec l'ennemi ou du crime organisé, ainsi que contre les actes visant à porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale.

La protection pénale des enfants figure également parmi les dispositions renforcées. La peine de mort est prévue pour les auteurs d'enlèvements d'enfants, quel que soit le procédé utilisé, avec des circonstances aggravantes lorsque les faits s'accompagnent de torture, d'agressions sexuelles ou de sévices. Le texte exclut, par ailleurs, le bénéfice des circonstances atténuantes pour les personnes condamnées

pour certains crimes liés aux incendies volontaires ou aux agressions contre des enfants.

PROTÉGER LES GESTIONNAIRES ET SOUTENIR L'INVESTISSEMENT

La nouvelle révision devrait également porter sur plusieurs aspects du droit pénal, notamment la protection des gestionnaires économiques, l'encouragement de l'investissement, la défense des victimes de certaines infractions, la définition des groupes criminels organisés, la répression de la falsification et de l'usurpation de fonction, ainsi que la protection des corps de sécurité.

Une attention particulière devrait être

accordée à la distinction entre les erreurs de gestion et les infractions pénales. L'objectif est de mieux encadrer l'appréciation de la responsabilité pénale des gestionnaires, notamment dans les affaires de dilapidation, en tenant compte des éléments constitutifs des infractions et des circonstances dans lesquelles les faits ont été commis.

Cette orientation vise à sécuriser l'action des responsables du secteur économique public, à libérer les initiatives et à favoriser l'investissement, tout en maintenant les mécanismes nécessaires à la lutte contre les infractions et les abus.

Depuis son élection en 2019, le président de la République a régulièrement insisté sur la nécessité de protéger les gestionnaires publics de poursuites injustifiées. Il a notamment annoncé l'interdiction des poursuites fondées sur des dénonciations anonymes et rappelé qu'une erreur de gestion ne saurait, à elle seule, justifier des poursuites en l'absence de profit personnel.

À l'ouverture de l'année judiciaire 2024-2025, Abdelmadjid Tebboune avait souligné que les fonctionnaires et les gestionnaires pouvaient commettre des erreurs administratives ou mal apprécier certaines situations, à condition qu'ils n'en tirent aucun avantage personnel et qu'ils n'en fassent bénéficier ni leurs proches ni leurs relations. Il avait alors réaffirmé la nécessité de leur garantir une protection afin de préserver leur capacité d'initiative et de soutenir la dynamique des réformes économiques.

Smail R.

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

Sifi Ghrieb à la découverte des solutions économiques russes

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a pris part aux travaux de la troisième édition du Sommet Russie-Afrique, dont les travaux ont débuté, hier, à Moscou (Russie), et a visité, aux côtés des chefs des délégations participantes, les stands de l'exposition dédiée aux dernières solutions russes dans les principaux secteurs économiques.

Cette visite a permis aux délégations participantes de prendre connaissance des principales technologies de pointe présentées par la Russie dans les domaines de l'énergie, de l'exploitation des ressources naturelles, des produits alimentaires et des médicaments, ainsi que des infrastructures numériques et financières.

Auparavant, le Premier ministre avait assisté à la séance d'ouverture du Forum économique et humanitaire, organisé dans le cadre des travaux du Sommet, coprésidé par le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et le président de la République du Burundi et président en exercice de l'Union africaine (UA), Evariste Ndayishimiye.

Ce forum enregistre une large participation d'organismes gou-

vernementaux, de représentants d'organisations internationales, des secteurs de la finance et des affaires et des milieux scientifiques, ainsi que de plusieurs experts de Russie et de pays africains.

Les travaux du forum sont axés sur l'examen des voies de renforcement de la coopération russo-africaine dans des domaines vitaux, essentiellement le commerce, l'investissement, l'énergie, la transformation numérique et la sécurité alimentaire.

Le Sommet et le Forum sont consacrés à l'examen de plusieurs questions liées au développement du partenariat russo-africain, notamment le renforcement des échanges commerciaux et des investissements et l'élargissement de la coopération dans les secteurs stratégiques.

Les opportunités de coopération économique entre la Russie et les pays africains seront également examinées à travers des séances-débats portant sur le commerce, l'investissement, l'industrie, le transfert de technologies, la sécurité alimentaire, l'énergie, la numérisation, les soins de santé, l'éducation et la recherche scientifique.

Selon le programme, le Sommet verra l'organisation du Forum



des médias Russie-Afrique, avec la participation de responsables d'agences de presse et d'organisations médiatiques africaines, pour explorer les perspectives de coopération médiatique, lutter contre la désinformation et renforcer la présence des médias africains sur la scène internationale, tout en discutant des défis posés par la transition numérique au secteur de l'information.

L'exposition «Plateforme du développement durable», qui met en avant des solutions russes de pointe dans plusieurs secteurs économiques vitaux, est égale-

ment prévue dans ce cadre.

Le deuxième jour du Sommet, placé sous le thème «Pour la paix, la sécurité et le développement», sera marqué par la tenue de deux séances plénières, qui seront couronnées par une Déclaration finale, une Déclaration sur la coopération en matière d'intelligence artificielle, le Plan d'action Russie-Afrique 2027-2029 et la signature de plusieurs accords économiques. Un sommet ouvert par le président russe Vladimir Poutine en présence de délégations de 48 pays africains, dont une vingtaine représentées par leur chef d'État

ou de gouvernement. Dans son allocution, Vladimir Poutine a plaidé pour un rôle accru de l'Afrique dans les décisions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Il a également annoncé la disponibilité de son pays à partager ses acquis technologiques avec les États africains qui souhaitent en bénéficier.

«Je voudrais souligner que la Russie est prête à transmettre à ses amis africains nos compétences modernes et nos savoir-faire numériques de haute technologies», a affirmé le Président russe Vladimir Poutine. Au-delà des solutions technologiques avancées, le dirigeant russe a également mentionné que la Russie dispose d'un système de gestion publique performant fondé sur des technologies modernes. Il a affirmé que la Russie était disposée à partager ses expériences.

«La Russie possède une solide expérience dans l'utilisation des technologies de l'information dans le domaine de la gestion publique. Nous pourrions partager nos acquis et nos pratiques avec les pays africains intéressés. Je peux vous assurer que nous avons effectivement mis en place des systèmes très performants en l'espèce à la base de technologies modernes», a-t-il indiqué.

RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES

Le plaidoyer de Ségolène Royal

Ségolène Royal a vivement critiqué la politique française à l'égard de l'Algérie, appelant Paris à privilégier le pragmatisme économique et à renforcer sa coopération énergétique avec Alger.

De retour d'un déplacement à Djanet, où elle a participé à une rencontre consacrée à l'art rupestre, la présidente de l'Association France-Algérie s'est également exprimée sur la détention du journaliste français Christophe Gleizes, condamné à sept ans de prison en Algérie.

Invitée mardi soir sur le plateau de LCI, l'ancienne ministre française a dénoncé les difficultés persistantes dans les relations entre les deux pays, estimant que la France se prive d'opportunités économiques en maintenant une relation tendue avec son partenaire méditerranéen.

«Tout le monde s'entend avec l'Algérie, sauf la France», a-t-elle lancé, en référence aux relations que l'Algérie entretient avec plusieurs pays européens, notamment l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

L'ENJEU ÉNERGÉTIQUE

Ségolène Royal a notamment remis en question les choix énergétiques de l'Exécutif français, évoquant les déplacements du président Emmanuel Macron dans les pays du Golfe pour rechercher de nouvelles possibilités d'approvisionnement en hydrocarbures.

Selon elle, la France aurait intérêt à accorder davantage de place à l'Algérie dans sa stratégie énergétique, compte tenu de ses ressources en gaz et en pétrole et de sa proximité avec le marché européen.

«Monsieur Macron vient de faire une tournée dans le Golfe pour obtenir des hydrocarbures,

il serait plus intelligent d'aller les chercher en Algérie», a-t-elle déclaré. L'ancienne candidate à l'élection présidentielle de 2007 estime également qu'un rapprochement énergétique pourrait présenter des avantages pour les consommateurs français. Elle défend ainsi la perspective d'un gaz moins cher et d'une essence à prix plus bas grâce à une coopération renforcée avec Alger. Une éventuelle baisse des prix ne serait toutefois pas automatique. Elle dépendrait notamment des conditions contractuelles, des cours internationaux, des coûts de transport et des mécanismes de distribution. Un renforcement des échanges pourrait ouvrir de nouvelles perspectives, sans garantir directement une diminution des factures des ménages.

L'EUROPE RENFORCE SES RELATIONS AVEC ALGER

Pour appuyer son argumentation, Ségolène Royal a cité les exemples de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne, qui poursuivent leurs partenariats avec l'Algérie dans les domaines énergétique et industriel.

Grâce à ses exportations de gaz par gazoducs et à ses capacités de gaz naturel liquéfié (GNL), l'Algérie occupe une place importante dans l'approvisionnement énergétique de plusieurs pays européens. Dans un contexte marqué par les préoccupations liées à la sécurité énergétique, elle constitue un partenaire stratégique pour la diversification des sources d'approvisionnement.

La présidente de l'Association France-Algérie juge ainsi incom-



préhensible que Paris ne parvienne pas à développer une coopération comparable, alors que les intérêts économiques des deux pays peuvent converger.

Cette prise de position intervient après une période de dix-huit mois de grave crise entre Paris et Alger, marquée par de fortes tensions diplomatiques. La visite en Algérie du ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, en février dernier, avait contribué à relancer le dialogue, sans pour autant effacer les divergences.

RENAULT À L'ARRÊT, OPEL MISE SUR L'ALGÉRIE

L'ancienne ministre a également dénoncé les occasions manquées dans le secteur industriel, en prenant l'exemple de l'indus-

trie automobile. Elle a opposé l'arrêt de l'usine Renault en Algérie au projet d'implantation industrielle annoncé par Opel, marque appartenant au groupe Stellantis.

«Est-ce que c'est malin ?», s'est-elle interrogée, critiquant les choix français face à la présence croissante d'autres acteurs européens sur le marché algérien.

Pour Ségolène Royal, cette situation illustre les conséquences économiques d'une relation bilatérale fragilisée par les tensions politiques. L'Algérie représente pourtant un marché susceptible d'offrir des débouchés aux entreprises françaises, notamment dans l'industrie, les transports et les hydrocarbures.

Le développement de ces partenariats nécessite néanmoins un

climat de confiance, un cadre stable et des engagements réciproques permettant aux entreprises de s'inscrire dans la durée.

APPEL À DÉPASSER LES BLOCAGES

Au cours de son intervention, Ségolène Royal a également évoqué sa rencontre avec le journaliste français Christophe Gleizes, condamné à sept ans de prison en Algérie en juin 2025.

«J'ai rencontré Christophe Gleizes. À chaque fois que je vais en Algérie, je le rencontre. Il va bien parce qu'il a le moral, mais c'est long», a-t-elle confié, précisant lui rendre visite lors de ses déplacements dans le pays.

Interrogée sur une éventuelle libération prochaine du journaliste, elle s'est montrée prudente : «On ne peut pas dire cela, mais il faut espérer.» Elle a par ailleurs affirmé que Christophe Gleizes ne contestait pas le gouvernement algérien. À travers ses déclarations, la présidente de l'Association France-Algérie a remis en lumière les difficultés politiques entre Paris et Alger, tout en plaçant pour une approche davantage guidée par les intérêts économiques. La question énergétique, les investissements industriels et le sort du journaliste français illustrent les différents enjeux de cette relation. Pour Ségolène Royal, un rapprochement avec l'Algérie permettrait à la France de défendre ses intérêts économiques, à condition de dépasser les blocages diplomatiques qui continuent de peser sur les échanges bilatéraux.

Assia M.

RACISME ET ISLAMOPHOBIE

L'ancien député européen Karim Zérîbi relance le débat

L'ancien député européen Karim Zérîbi a répliqué hier à Éric Zemmour après les critiques du président de Reconquête sur sa pétition réclamant la dissolution du mouvement politique. Il défend son initiative, lancée après l'attentat raciste de Trappes, en région parisienne, et dénonce les attaques visant ses origines algériennes.

La polémique entre les deux hommes s'est intensifiée cette semaine. Lundi, Karim Zérîbi a lancé une pétition demandant l'examen de la dissolution de Reconquête, le mouvement fondé et dirigé par Éric Zemmour. Cette initiative intervient dans le contexte de l'attentat raciste survenu à Trappes, que l'ancien élu considère comme révélateur de la banalisation du racisme et de l'islamophobie dans la société française. «L'attentat terroriste raciste de Trappes nous confronte à une réalité : la banalisation du racisme et de l'islamophobie dans

notre société», a-t-il écrit pour justifier sa démarche. À travers cette pétition, Karim Zérîbi appelle à examiner la possibilité de dissoudre le mouvement, dont les positions sur l'immigration et l'Islam font régulièrement l'objet de controverses.

ATTAQUES SUR SES ORIGINES

Mardi, Éric Zemmour a dénoncé l'initiative de l'ancien député européen dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux. Selon Karim Zérîbi, le président de Reconquête a notamment choisi de mettre en avant ses origines algériennes, en opposant son identité française à son héritage familial. Dans un communiqué publié hier, l'ancien élu a vivement contesté cette approche, estimant qu'elle détourne le débat de la question politique et juridique soulevée par sa pétition. «Éric Zemmour n'a trouvé qu'un argu-

ment dans une vidéo qu'il a postée sur ses réseaux sociaux : me renvoyer à mes origines algériennes, en opposant la France à l'Algérie», a-t-il déclaré.

Karim Zérîbi a ensuite revendiqué pleinement ses deux appartenances, refusant de les considérer comme contradictoires.

«Je veux lui répondre très clairement : oui, je suis fier d'être français et tout aussi fier de mes origines algériennes ! Ces deux appartenances ne s'opposent pas, elles se complètent. Elles constituent mon histoire, mon identité et ma richesse», a-t-il affirmé.

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AU CŒUR DU DÉBAT

Au-delà de cette confrontation, Karim Zérîbi entend replacer la controverse sur le terrain juridique. Il estime que sa pétition soulève une question fondamentale sur les limites de la liberté d'expression et les

infractions sanctionnées par la législation française. «Ma pétition citoyenne demandant la dissolution de Reconquête pose une question politique et juridique fondamentale : où s'arrête la liberté d'expression et où commencent les infractions réprimées par les lois de la République ?», a-t-il souligné.

La démarche de l'ancien député européen constitue une demande d'examen, et non l'annonce d'une procédure de dissolution déjà engagée. En France, une telle mesure est encadrée par la loi et nécessite que les conditions légales soient réunies.

Cette polémique relance ainsi le débat sur la lutte contre le racisme, l'islamophobie et la responsabilité des discours politiques. La confrontation entre Karim Zérîbi et Éric Zemmour met également en lumière les tensions autour de l'identité nationale et de la place des origines dans le débat public français.

CRÉBUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PAYSAGE MÉDIATIQUE NATIONAL

Un secteur à réinventer

La transition numérique n'est plus une option, mais une nécessité pour assurer l'avenir et la viabilité des entreprises de presse.

L'Algérie célèbre le 64e anniversaire du recouvrement de sa souveraineté sur les secteurs de la radio et de la télévision, qui a marqué la naissance de l'audiovisuel algérien. Depuis le 28 octobre 1962, le paysage médiatique national a considérablement évolué. Invité, hier, de l'émission «L'Invité du jour» de la Radio Chaîne III, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a salué le rôle fondateur des travailleurs qui ont assuré la relève après le départ des techniciens français, alors que ces derniers estimaient que le fonctionnement de ces médias serait compromis. Malgré le manque de formation, d'expérience et de moyens, ces pionniers ont réussi à maintenir les émissions et à garantir la continuité du service, a-t-il souligné. Le ministre a également rappelé le chemin parcouru depuis cette date et les différentes étapes qui ont marqué l'évolution du paysage audiovisuel, jusqu'à l'émergence du pluralisme médiatique et des chaînes de télévision privées. Il a, par ailleurs, souligné que le service public est resté au cœur de cette évolution, notamment à travers les réformes engagées en 1986.

UN SECTEUR EN PLEIN ESSOR

Dressant l'état des lieux du paysage médiatique national, le ministre a indiqué que la Radio nationale compte aujourd'hui trois chaînes nationales, une chaîne internationale, quatre chaînes thématiques ainsi qu'Africa FM, destinée aux auditeurs du continent africain, notamment dans les pays du Sahel. À ce dispositif s'ajoute un réseau de radios de proximité. La grande majorité des wilayas dispose de stations régionales, tandis que de nouvelles chaînes sont prévues pour les wilayas récemment



créées. L'offre télévisuelle s'est également considérablement élargie. L'Établissement public de télévision (EPTV) compte, à lui seul, neuf chaînes. En intégrant Ennahar TV et AL24 News, le nombre de chaînes citées par le ministre atteint onze. Le paysage audiovisuel compte également quinze chaînes privées. Pour la presse écrite, le nombre de titres dépasse les 200, tandis que la presse électronique recense 142 publications. Après cette expansion, le paysage médiatique national est aujourd'hui appelé à se réinventer. Le ministre a souligné que la transition numérique est devenue indispensable à la pérennité des entreprises de presse. «Aujourd'hui, la presse doit avoir un nouveau modèle économique. Le digital doit s'imposer», a-t-il déclaré,

ajoutant que la loi de 2023 relative à l'information vise notamment à encadrer les évolutions du secteur. Dans ce cadre, Mohamed Bouslimani a annoncé la finalisation prochaine des textes d'application de la loi organique relative à l'information et l'installation des autorités de régulation, ainsi qu'un programme de formation spécialisée pour les journalistes. Il a également souligné la nécessité de poursuivre le dialogue avec les professionnels afin de renforcer la concertation et d'accompagner l'évolution du paysage médiatique national.

PROTECTION SOCIALE ET FORMATION DES JOURNALISTES

Le ministre a rappelé que l'accompagnement de l'État ne saurait se limiter au sou-

tien économique des entreprises de presse. La protection des professionnels de l'information, leur couverture sociale, leurs assurances et la régularisation de leur situation contractuelle figurent également parmi les priorités du secteur.

«Le journaliste doit être déclaré», a-t-il insisté, soulignant la nécessité de généraliser les contrats de travail et de mettre fin aux pratiques de travail non déclaré. Il a également rappelé que les droits des journalistes doivent être respectés, tout en soulignant que l'exercice de la profession implique des devoirs et des responsabilités.

La formation constitue un autre axe essentiel de la modernisation de la presse nationale. Considérée comme un droit pour les journalistes, elle représente également une responsabilité pour les entreprises de presse, qui doivent assurer la mise à niveau permanente de leurs personnels.

Cette démarche vise à préparer une presse plus réactive, mieux outillée et davantage en mesure de faire face aux nouvelles formes de désinformation. A cet égard, le ministre a appelé les médias nationaux à se mobiliser face à la désinformation et aux campagnes visant l'Algérie, plaidant pour une action proactive fondée sur l'anticipation et la vérification des faits. «L'ère de la réaction est révolue. Maintenant, il faut agir», a-t-il affirmé, exhortant également la presse à mieux valoriser les grands projets structurants de l'État.

S. Smati

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Le sprint final

La numérisation s'impose comme un levier majeur de modernisation du système national de santé. Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a réaffirmé, hier, à Alger, le caractère stratégique de cette démarche, destinée à améliorer la qualité du service public, à renforcer la gouvernance du secteur et à optimiser la prise en charge des patients. Intervenant lors de la deuxième rencontre régionale d'évaluation consacrée à la numérisation des établissements de santé des wilayas du Centre, le ministre a souligné le rôle de la transformation numérique dans le renforcement de la transparence, le développement de la prévention et de la recherche scientifique, ainsi que dans la généralisation du dossier médical électronique. À ce titre, il a mis en avant l'expérience menée auprès des pèlerins, dont la numérisation des dossiers médicaux a facilité l'accès aux données de santé et aux traitements nécessaires.

Le suivi des indicateurs de performance numérique et du taux de raccordement des établissements de santé se poursuit en coordination avec les secteurs concernés, a égale-

ment indiqué le ministre, saluant les efforts engagés pour concrétiser la transformation numérique du système national de santé.

CAP SUR LE 15 NOVEMBRE

Pour sa part, le directeur de la numérisation au ministère de la Santé, Mouhoub Messaoudi, a annoncé que le délai fixé pour achever la numérisation de l'ensemble des centres hospitalo-universitaires est le 15 novembre prochain. Cette échéance s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres régionales organisées dans les wilayas de l'Est, de l'Ouest, du Centre et du Sud, afin d'accélérer la mise en œuvre de ce chantier. Le ministère a mobilisé des moyens matériels et financiers supplémentaires pour accompagner cette transition. Selon M. Messaoudi, plus de 2 355 structures de santé ont déjà été raccordées à la fibre optique à l'échelle nationale, en coordination avec Algérie Télécom.

LA TÉLÉMÉDECINE EN RENFORT

Le déploiement de nouvelles solutions numériques



constitue un autre axe de cette modernisation. Le responsable a notamment fait état du lancement d'un système national de télé-médecine permettant aux médecins et aux spécialistes d'assurer des téléconsultations au profit des citoyens dans les différentes wilayas, limitant ainsi les déplacements, notamment pour les habitants des régions éloignées. Le recours à la télé-radiologie doit également faciliter l'interprétation à distance des images radiologiques et l'établissement des comptes

rendus médicaux, contribuant à améliorer l'accès aux compétences spécialisées.

La rencontre régionale vise ainsi à évaluer l'état d'avancement des solutions numériques, à accélérer la généralisation du dossier médical électronique et de la télé-médecine, et à assurer l'interopérabilité entre les différentes structures de santé. L'enjeu est de mettre en place un système d'information intégré, au service d'une prise en charge plus efficace et mieux coordonnée des patients.

ENTREPRENEURIAT

L'ANGEM au plus près des étudiants

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) et l'École des hautes études commerciales de Koléa (EHEC) ont signé une convention de coopération destinée à promouvoir la culture entrepreneuriale en milieu universitaire et à mieux informer les étudiants sur les dispositifs de financement et d'accompagnement des porteurs de projets.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la directrice générale de l'Angem, Souad Ben Djamil, et de la directrice de l'EHEC, Amel Kacemi. Ce partenariat vise à encourager l'esprit d'initiative chez les étudiants et à favoriser l'émergence de projets entrepreneuriaux.

À cette occasion, la directrice générale de l'Angem a animé une conférence consacrée aux missions de l'agence et à son rôle dans le soutien à la création d'activités économiques. Des vidéos présentant des parcours réussis de bénéficiaires du microcrédit ont également permis d'illustrer concrètement les possibilités offertes par ce dispositif.

La rencontre a été marquée par l'inauguration d'un bureau de l'Angem au sein de l'école. Cette antenne permettra aux étudiants d'accéder plus facilement aux informations relatives aux solutions de financement et aux mécanismes d'accompagnement disponibles pour concrétiser leurs projets.

Dans le prolongement de cette initiative, la directrice générale entend intensifier la présence de l'agence dans les universités et les grandes écoles, à travers le renforcement des actions de sensibilisation et d'information menées par les agences de wilaya.

L'objectif est de mieux faire connaître le microcrédit, de valoriser les expériences réussies et d'inciter les étudiants à transformer leurs idées en projets économiques viables.

COP31

L'Algérie affine sa stratégie climatique

Entre la coordination des priorités nationales et le lancement d'un programme de restauration des écosystèmes, l'Algérie entend consolider ses engagements climatiques et renforcer la résilience de ses territoires face aux effets du réchauffement.

Dans ce cadre, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouther Krikou, a présidé, hier, une réunion de la Commission nationale du climat consacrée aux préparatifs de la participation algérienne à la prochaine Conférence des parties sur le climat (COP31).

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a notamment permis de faire le point sur le Plan national climat, élaboré en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Ce document constitue un cadre de référence pour orienter l'action climatique du pays et renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés. Les échanges ont également porté sur les priorités que l'Algérie entend défendre lors de la COP31, avec pour objectif d'harmoniser les positions nationales et de mieux articuler les initiatives engagées à l'échelle nationale avec les efforts internationaux de lutte contre le changement climatique.

Ces préparatifs interviennent après le dépôt, en juin 2026, de la contribution déterminée au niveau national (CDN) de l'Algérie auprès des Nations unies, ainsi que la finalisation du Plan national climat. Ces deux démarches s'inscrivent dans la mise en œuvre des engagements du pays au titre de l'Accord de Paris.

À cette occasion, Kaouther Krikou a souligné l'importance d'une coordination renforcée entre les secteurs et les organismes concernés. L'enjeu est d'assurer la cohérence des actions engagées, tout en tenant compte des priorités nationales et des défis climatiques à venir.

La ministre a également insisté sur la poursuite de la coopération avec les organismes onusiens, notamment le PNUD, afin



de soutenir la planification climatique, de renforcer les capacités nationales et d'accompagner les efforts d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques.

99,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE BARRAGE VERT

En parallèle de ces préparatifs, l'Algérie bénéficie d'un financement de 99,5 millions de dollars destiné à renforcer la résilience climatique des zones steppiques et des forêts sèches du Barrage vert. Approuvé par le Fonds vert pour le climat (FVC), ce programme sera déployé sur sept ans avec l'appui technique de l'Organisation des

Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'enveloppe comprend une subvention de 43 millions de dollars du FVC, complétée par un cofinancement de 56,5 millions de dollars du gouvernement. L'approbation du projet a été annoncée, hier, à l'issue de la 46e réunion du conseil d'administration du Fonds, tenue à Songdo, en République de Corée.

Il s'agit du premier projet financé par le FVC au profit de l'Algérie. Le programme couvrira 454 138 hectares répartis sur six wilayas et devrait bénéficier à plus de un million de personnes, dont plus de 142 000 agriculteurs, éleveurs et pasteurs. Les

femmes représentent plus d'un tiers des bénéficiaires directs annoncés.

PLUS DE 59 000 HA À RESTAURER

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, le programme de relance du Barrage vert prévoit la restauration de plus de 59 000 ha de terres dégradées en Algérie. Lancé en 1971, ce dispositif vise à préserver les écosystèmes et à freiner la dégradation des sols.

Le projet prévoit également l'installation de 190 kits solaires au profit des ménages ruraux et des exploitations agropastorales, ainsi que la mise en place de 240 unités de production de fourrage hydroponique destinées à assurer l'alimentation de plus de 25 000 têtes de bétail.

SOUTENIR LES REVENUS RURAUX

Le projet vise également à améliorer les conditions de vie des populations rurales, notamment en facilitant le financement des microentreprises, dont au moins 50% devraient être dirigées par des femmes. Il prévoit aussi de développer des filières agricoles et pastorales durables, autour de produits tels que la figue de Barbarie, l'olive, le romarin, la laine, l'alfa et la menthe poivrée.

Sur le plan climatique, le programme ambitionne d'éviter ou de séquestrer plus de 540 000 tonnes de CO₂e d'ici à sa clôture, et plus de 1,8 million de tonnes sur l'ensemble de sa durée de vie. Sa mise en œuvre sera assurée avec l'appui de la FAO et de la Direction générale des forêts.

À travers cette initiative, l'Algérie entend conjuguer restauration des terres, lutte contre la désertification, adaptation climatique et développement économique des zones rurales.

Smail R.

MODERNISATION DE LA BANQUE DES DONNÉES PÉTROLIÈRES

Des experts d'Alnaft à Niamey

Le Niger bénéficie de l'expertise algérienne pour moderniser sa Banque nationale de données pétrolières. Du 26 au 30 octobre 2026, une délégation d'experts de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) effectue une mission technique à Niamey, à l'invitation du ministère nigérien du Pétrole.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération stratégique entre

l'Algérie et le Niger, notamment en matière de souveraineté énergétique et de valorisation des ressources naturelles.

Les experts algériens sont chargés de réaliser un diagnostic approfondi du dispositif national de gestion et de conservation des données pétrolières et gazières. Leur évaluation porte notamment sur les infrastructures, les équipements, les logiciels, les ressources humaines ainsi que les systèmes de sécurisation des données.

La délégation a été reçue par le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, qui a salué cette initiative et remercié les autorités algériennes pour leur disponibilité et leur accompagnement. Il a également souligné l'importance de cette coopération, qui témoigne de la solidité des relations entre les deux pays et de leur volonté commune de consolider leur partenariat dans le secteur des hydrocarbures.

Les experts ont ensuite ren-

contré le secrétaire général du ministère du Pétrole, Abdoul-Karim Mohamed Ali, et ses collaborateurs. Les échanges ont porté sur les objectifs de la mission, le calendrier des travaux, les attentes de la partie nigérienne et les résultats attendus.

À l'issue de cette mission, la délégation d'Alnaft devra formuler des recommandations et proposer une feuille de route technique et financière destinée à accompagner la modernisation de

la Banque nationale de données pétrolières. Le renforcement des compétences des cadres nigériens figure également parmi les priorités.

Cette initiative illustre la volonté de l'Algérie et du Niger de renforcer leur coopération dans le domaine des hydrocarbures, à travers le partage d'expertise, le transfert de compétences et une meilleure valorisation de leurs ressources naturelles.

H. A.

COMPÉTENCES ET EMPLOI

Oran au rendez-vous des talents africains

L'Algérie intensifie les préparatifs des Olympiades africaines des métiers et du Forum africain des politiques de compétences, deux rendez-vous qui réuniront à Oran des acteurs de la formation, de l'emploi et du développement économique.

Dans ce cadre, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a présidé, hier, une réunion préparatoire consacrée au Forum. Y ont pris part des représentants de la présidence de la République, du ministère des Affaires étrangères, des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie

ainsi que des représentants d'organisations africaines et internationales.

Les échanges ont porté sur les enjeux de ces manifestations et la mobilisation des partenaires pour assurer une large participation des pays du continent.

Placées sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les Olympiades africaines des métiers se dérouleront du 16 au 19 novembre. Elles permettront aux jeunes participants de valoriser leurs savoir-faire et leurs compétences techniques, tout en favorisant le partage d'expériences et

l'émulation entre les pays africains.

Le Forum africain des politiques de compétences, prévu les 17 et 18 novembre en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, réunira, pour sa part, des ministres, des décideurs, des experts et des partenaires autour du thème «Façonner l'avenir des compétences et donner aux jeunes d'Afrique les moyens d'agir». Au programme figurent notamment la modernisation des systèmes de formation, l'anticipation des besoins du marché du travail et l'amélioration de l'employabilité des jeunes. Les

discussions porteront également sur le renforcement des partenariats à l'échelle continentale. À travers ces deux événements, l'Algérie ambitionne de consolider sa coopération avec les pays africains et de promouvoir les échanges Sud-Sud afin de développer des compétences adaptées aux mutations économiques et aux besoins des entreprises.

Oran entend ainsi offrir un cadre de concertation pour rapprocher les politiques de formation, valoriser les talents africains et favoriser l'accès des jeunes à l'emploi.

HYDROCARBURES

Les nouveaux clients de l’Algérie

L’Algérie a expédié neuf cargaisons inhabituelles de produits pétroliers vers huit pays entre janvier et septembre 2026, pour un volume total de 3,4 millions de barils, selon les données de l’Unité de recherche sur l’énergie, basée à Washington.

Publiée le 28 octobre, cette analyse met en évidence la diversité des destinations de ces expéditions, parmi lesquelles figurent Oman, l’Indonésie, les États-Unis, la Bulgarie, la Libye, Taïwan, l’Égypte et la Guinée. Oman arrive en tête avec 1,4 million de barils réceptionnés en septembre. Il s’agit de la deuxième cargaison de ce type enregistrée depuis plusieurs années, après une précédente livraison de faible volume en décembre 2025. L’Indonésie occupe la deuxième place avec deux cargaisons totalisant 960 000 barils, expédiées en avril et en août. Les États-Unis ont, pour leur part, réceptionné plus de 313 000 barils en août, tandis que la Bulgarie a importé plus de 256 000 barils en mai. En Afrique du Nord, la Libye a reçu une cargaison d’essence de 251 000 barils en avril, alors que l’Égypte a réceptionné plus de 44 000 barils en juin. Taïwan et la Guinée ont également figuré parmi les destinations, avec respectivement 124 000 barils en septembre et plus de 24 000 barils en juillet. Ces expéditions interviennent dans un



contexte de tensions géopolitiques au Moyen-Orient et de perturbations du trafic maritime dans le détroit d’Ormuz, passage stratégique pour les exportations d’hydrocarbures des pays du Golfe.

LES EXPORTATIONS EN RECUL DE 4 %
Malgré ces expéditions exceptionnelles, les exportations algériennes de produits pétroliers ont enregistré un repli au cours

des neuf premiers mois de 2026. Elles se sont établies à une moyenne de près de 298 000 barils par jour, contre 310 000 barils par jour durant la même période de 2025, soit une baisse de 4 %. La Corée du Sud demeure le premier importateur de produits pétroliers algériens, avec une moyenne de 61 000 barils par jour, contre 86 000 barils par jour un an auparavant. Les États-Unis arrivent en deuxième position avec 58 000 barils par jour, contre 63 000 précédemment. Le Japon se classe troisième avec 28 000 barils par jour, suivi de la Belgique, dont les importations ont atteint 26 000 barils par jour, contre 22 000 durant la même période de 2025. La France complète le classement avec une moyenne de 19 000 barils par jour, en progression par rapport aux 16 000 barils enregistrés un an plus tôt. Ces évolutions traduisent des tendances contrastées selon les marchés, entre recul des achats de certains partenaires traditionnels et apparition de cargaisons inhabituelles vers plusieurs destinations. Leur évolution au cours des prochains mois permettra de déterminer si ces expéditions correspondent à des opérations ponctuelles ou à une diversification plus durable des débouchés algériens.

PHARMACIES SAIDAL
Une hausse des salaires annoncée

L’entreprise publique économique « Pharmacies Saidal » a annoncé une augmentation salariale de 10 % au profit de ses employés. La première tranche, de 5 %, sera appliquée à compter d’octobre 2026. La direction générale a également réaffirmé son engagement à préserver l’ensemble des emplois dans le cadre de la réorganisation interne de l’entreprise. Dans un communiqué officiel daté du 26 octobre 2026 et référencé sous le numéro 277, la direction générale précise que cette augmentation vise à améliorer le pouvoir d’achat des travailleurs, à reconnaître leurs efforts quotidiens et à valoriser leur contribution à la continuité de l’activité de l’entreprise. La direction souligne que sa

nouvelle approche managériale repose sur « le respect de la dignité du travail, la valorisation des ressources humaines et l’instauration d’un climat social juste et équitable », tout en tenant compte des défis que l’entreprise doit relever collectivement. Concernant la réorganisation interne et le plan d’action à court terme, la direction générale précise que les mesures engagées visent à moderniser l’entreprise, à améliorer son fonctionnement et à créer les conditions nécessaires à un développement économique durable. Elle s’engage à préserver l’ensemble des emplois et à respecter le droit de chaque travailleur à conserver son poste. La réorganisation interne ne se fera, assure-

t-elle, en aucun cas au détriment des salariés. L’objectif principal est de redynamiser et de développer l’activité des Pharmacies Saidal afin de soutenir la croissance de l’entreprise et de générer la valeur nécessaire à l’amélioration durable des conditions matérielles, professionnelles et sociales de l’ensemble du personnel. Face à ce qu’elle qualifie d’« allégations et de publications non fondées » diffusées sur les réseaux non officiels, la direction appelle les employés à faire preuve de vigilance, de calme et d’unité. Elle souligne que les rumeurs divisent, tandis que la vérité, l’effort productif et le travail collectif favorisent la cohésion. La direction générale a également salué les efforts des repré-

sentants syndicaux, qui ont œuvré, selon elle, avec dévouement et responsabilité, en leur qualité de partenaires sociaux, pour défendre au mieux les intérêts des travailleurs. Enfin, elle invite l’ensemble du personnel à faire preuve de motivation et de professionnalisme et à mobiliser ses compétences pour accroître significativement le chiffre d’affaires de l’entreprise. Cette progression est présentée comme un levier essentiel de sa pérennité et de l’amélioration des conditions de travail et de rémunération des employés. La direction a conclu en remerciant l’ensemble des travailleuses et des travailleurs pour leur engagement et leur sens élevé des responsabilités.

ASSISTANCE AU SOL

Air Algérie confie ses escales à SAHCO

Air Algérie a conclu un accord avec la société nigériane Skyway Aviation Handling Company Plc (SAHCO) pour assurer ses opérations au sol dans les aéroports internationaux de Lagos et d’Abuja. Le partenariat couvre l’assistance aux passagers, les opérations en piste et le traitement du fret. SAHCO mobilisera ses équipements et ses équipes spécialisées conformément aux normes internationales de sécurité et de qualité. Son président, Taiwo Afolabi, a salué la confiance accordée par la compagnie algérienne, réaffirmant l’engagement du groupe en faveur de l’efficacité opérationnelle et de la qualité de service. Cet accord vise à fluidifier les opérations d’escale, à améliorer le traitement des bagages et à favoriser la ponctualité des vols d’Air Algérie au Nigeria.

PORT DE BÉJAÏA

Un nouveau record de déchargement

Le port de Béjaïa a réalisé un nouveau record en déchargeant 15 153,60 tonnes de maïs en 24 heures, selon la méthode « sous palan – bord camion ». L’opération a été effectuée au quai n° 21 à partir du navire BUNUN TREASURE, en provenance de Santarém. Quatre équipes se sont relayées pour mener à bien cette opération. Cette performance s’inscrit dans les efforts visant à améliorer la productivité portuaire, à réduire le temps d’immobilisation des navires et à fluidifier l’approvisionnement du marché national.

ALGÉRIE-ITALIE

Du nouveau dans le partenariat économique

L’Algérie et l’Italie poursuivent leurs efforts pour renforcer leurs relations économiques. Une rencontre d’affaires bilatérale est prévue jeudi 29 octobre 2026, à partir de 14 h, heure d’Alger, par visioconférence sur Google Meet. Cette initiative vise à favoriser les échanges entre les opérateurs économiques des deux pays, à identifier de nouvelles opportunités d’investissement et à promouvoir des partenariats dans une perspective de coopération durable. L’événement associe notamment MYPLANT & GARDEN, le salon international consacré au secteur du végétal et du jardin, ainsi qu’Italian Exhibition Group, spécialisé dans l’organisation de salons et d’événements professionnels. La rencontre s’inscrit dans la dynamique de consolidation des relations économiques algéro-italiennes et de diversification des partenariats entre les entreprises des deux pays.

EXPORTATIONS AGROALIMENTAIRES
Quatre marchés africains ciblés

L’AHK Algérie organise, aujourd’hui à 10h00, un webinaire consacré aux opportunités d’exportation des produits agroalimentaires algériens vers les marchés africains. Cette rencontre vise à mettre en lumière le potentiel commercial du continent et les perspectives de développement pour les entreprises algériennes du secteur. Au cœur des échanges figurera l’identification de débouchés sur quatre marchés considérés comme prioritaires : le Nigeria, la Côte d’Ivoire, le Sénégal et l’Afrique du Sud. L’objectif est d’examiner les opportunités offertes par ces destinations et les perspectives de renforcement de la présence des exportateurs algériens sur le continent. Le webinaire sera animé par Toufik Hadkeheil, président du Cluster algérien des fruits et légumes à l’export (CAFLEX). Les discussions porteront notamment sur le poten-



tiel des marchés africains et les possibilités de développement commercial pour les opérateurs nationaux de la filière agroalimentaire. Organisée en ligne à l’intention des membres adhérents de l’AHK Algérie, cette rencontre s’inscrit dans une démarche de prospection de nouveaux marchés pour les entreprises algériennes.

TIZI-OUZOU

Des autorisations exceptionnelles pour les taxis collectifs

Soixante seize (76) autorisations exceptionnelles d'exploitation de transport urbain par taxi collectif ont été accordées pour couvrir les besoins de déplacement des citoyens à travers quatre (4) daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon la Direction locale des transports.

Ces 76 autorisations de transport urbain par véhicules de cinq (5) à sept (7) places ont été accordées dans le cadre des mesures d'amélioration du service public et en vue de desservir notamment les nouveaux pôles urbains et les grandes agglomérations enregistrant une croissance de la demande en matière de transport, a-t-on précisé. Parmi les nouveaux pôles concernés par cette démarche, la cité des 1.000 logements publics locatifs (LPL) de Draâ Ben Khedda (DBK), qui n'est pas desservie par des lignes de transport. Un quota de 20 autorisations lui a été réservé, dont sept (7) ont été déjà attribuées, selon le tableau des autorisations remis à l'APS. D'autres pôles sont également concernés, à l'exemple d'Imlél à Azazga (7 autorisations accordées) et le pôle d'excellence à Tizi-Ouzou (11), en vue de l'amélioration du service public et de la facilitation des déplacements quotidiens des citoyens, a-t-on précisé, soulignant que la couleur jaune est obligatoire pour les véhicules retenus. Ce déploiement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du service public de transport, dont l'objectif central est de garantir une meilleure couverture du territoire et de faciliter les déplacements des citoyens, notamment vers les zones en forte expansion démographique. Il vise en priorité à doter les nouveaux pôles urbains de moyens de transport adaptés, afin de répondre aux besoins des populations résidant dans ces espaces



récemment urbanisés. Selon le même tableau, 125 autorisations demeurent encore disponibles pour les lignes et localités n'ayant pas enregistré de demandes ou n'ayant pas consommé leur quota complet. Aussi, une invitation est lancée aux personnes intéressées pour déposer leur dos-

sier au niveau de cette même direction. L'attribution des lignes restantes se poursuivra conformément aux procédures en vigueur, dans le respect des principes d'équité et de transparence, pour garantir la couverture des localités concernées, a-t-on indiqué de même source.

MÉDÉA ET KSAR-EL-BOUKHARI

Entretien des réseaux d'électricité et de gaz

Une campagne d'entretien du réseau d'électricité et de gaz a été menée récemment à travers les communes des wilayas de Médéa et de Ksar-el-Boukhari, à l'approche de la saison hivernale, selon la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison hivernale, vise à garantir la continuité du service public d'approvisionnement en électricité et en gaz durant l'automne et l'hiver, ainsi qu'à faire face à d'éventuelles per-

turbations qui pourraient survenir en cas de fortes intempéries. Les opérations d'entretien sur le réseau d'électricité ont touché 1.684 km de lignes basse tension et 1.763 km de lignes moyenne tension, ainsi que l'inspection et l'entretien de 1.216 transformateurs électriques, et la réalisation de 173 opérations d'élagage de branches d'arbres situées à proximité des lignes électriques, a-t-on détaillé. Par ailleurs, pas moins de 2.927 opérations de contrôle au moyen de caméra thermo-

vision ont été effectuées sur le réseau électrique alimentant les deux wilayas, en plus du contrôle de 2.002 transformateurs et 2.289 colonnes montantes d'immeubles d'habitation. S'agissant du réseau de gaz naturel, la même source a fait état du contrôle de 4.614 détendeurs de gaz, 192 transformateurs et 6.941 colonnes montantes, en plus de la distribution de plus de 443.000 détecteurs de monoxyde de carbone à 221.659 clients, a signalé la même source.

MASCARA

Les structures de la police renforcées

Le directeur de l'ordre public à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur général de police Moussa Belabbès, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a procédé, mardi, en compagnie du directeur régional de la Sûreté nationale de la région Ouest, le contrôleur général de police Djamel Belalem, à l'inauguration de deux nouveaux sièges de sûreté urbaine dans les villes de Mascara et de Sig. Le chef de la sûreté de wilaya de Mascara, le contrôleur de police Sidhoum Hassan, a indiqué dans une allocution prononcée à cette occasion que l'inauguration de ces deux infrastructures sécuritaires s'inscrit dans le

cadre de la garantie d'une présence policière permanente et continue au niveau du quartier des «700 logements AADL» à Mascara et à proximité de l'entrée sud de la ville de Sig. Elle vise également à renforcer la proximité avec les citoyens et à assurer leur sécurité, ainsi que la protection de leurs biens. Il a ajouté que l'ouverture de ces deux sièges s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sécurité visant, d'une part, à augmenter le taux de couverture sécuritaire et, d'autre part, à améliorer la qualité des services de sécurité fournis aux citoyens. Le même responsable a précisé que les deux projets ont été réalisés par la Direction générale de la Sûreté nationale

conformément aux spécifications et aux normes techniques modernes, avec l'intégration de la numérisation. Il a également salué les efforts des autorités de la wilaya et le suivi qu'elles assurent pour les différents projets inaugurés, soulignant qu'elles n'ont ménagé aucun effort pour apporter le soutien nécessaire aux services de sûreté de la wilaya. L'inauguration de ces deux nouveaux sièges, à savoir la 11e sûreté urbaine dans la ville de Mascara et la 3e sûreté urbaine dans la ville de Sig, constitue une étape supplémentaire dans le renforcement des infrastructures sécuritaires et l'amélioration des conditions d'exercice des missions des policiers.

PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX À SÉTIF

Acquisition d'un nouvel appareil

L'établissement hospitalier spécialisé anti-cancer de Sétif a acquis cette semaine un appareil médical de curiethérapie (radiothérapie locorégionale) pour améliorer la prise en charge des cancéreux, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la santé et de la population (DSP). Dans une déclaration à l'APS, la cheffe du bureau de communication de cette direction, Ryma Boussouar, a précisé qu'une enveloppe financière de 300 millions DA du budget des opérations d'investissement de la direction de la santé et de la population a été allouée à l'acquisition de cet appareil de curiethérapie qui constitue une des techniques modernes de radiothérapie. La même responsable a indiqué que l'acquisition de cet appareil s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de renforcement des capacités thérapeutiques des établissements sanitaires et de consolidation des services spécialisés anti-cancer, soulignant que la technique de curiethérapie consiste à placer une source radioactive scellée directement dans ou près de la tumeur de sorte à cibler avec précision les cellules cancéreuses et éviter l'exposition à l'irradiation des tissus sains voisins. Selon la même source, l'introduction de cette technologie permettra à cet établissement spécialisé de développer ses capacités techniques et thérapeutiques et d'offrir des alternatives thérapeutiques aux cancéreux avec la possibilité de réduire la durée du traitement, de limiter les effets indésirables pour les tissus sains et d'impacter ainsi positivement le processus thérapeutique du malade.

OULED DJELLAL

La Maison de la presse bientôt réceptionnée

La Maison de la presse en cours de réalisation à Ouled Djellal sera réceptionnée avant la fin de l'année 2026, a indiqué, hier, le Directeur de l'Administration Locale (DAL), Azzedine Touahri. Cette structure, qui a nécessité un investissement public de plus de 66 millions de dinars, accuse un taux d'avancement estimé à 90 %, a affirmé le même responsable dans une déclaration à l'APS. La future Maison de la presse d'Ouled Djellal comprendra une grande salle destinée aux conférences de presse ainsi que des bureaux mis à la disposition des correspondants et des journalistes exerçant dans la presse écrite, la radio, la télévision ou les médias électroniques, selon le DAL. Touahri a également indiqué que ce projet s'inscrit dans une volonté de fournir à la famille de la presse des conditions de travail adéquates, d'autant, a-t-il précisé, «qu'Ouled Djellal est une wilaya jeune, en plein développement, qui nécessite une couverture médiatique adaptée à ses ambitions». Notons que les autorités de la wilaya avaient renouvelé, lors de la célébration de la Journée nationale de la presse, leur engagement à « soutenir et accompagner la famille de la presse en tant que partenaire essentiel dans le développement local et la transmission des préoccupations des citoyens ».

SAUVETAGE EN HAUTE MER

Évacuation
sanitaire d'un marin
turc à Azzefoun

Les Garde-côtes du Commandement des forces navales ont procédé à l'évacuation sanitaire urgente d'un marin, de nationalité turque, ayant subi une grave blessure à bord d'un navire commercial turc, à environ (28) milles nautiques au nord d'Azzefoun/Tizi-Ouzou, a indiqué, mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre des missions et des efforts humanitaires des unités des Garde-côtes du Commandement des forces navales, visant à sauver des vies en mer, et suite à la réception par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer, le 26 octobre 2026 à 16h48, d'une demande d'évacuation sanitaire urgente de la part du commandant du navire commercial turque dénommé (Haci Ali Sari), qui était à environ (28) milles nautiques au nord de Azeffoune-Tizi-Ouzou, concernant un marin de nationalité turque, âgé de 20 ans, membre de l'équipage, après avoir subi une grave blessure au dos, suite à une chute à bord, précise la même source. Immédiatement et en coordination avec le centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer d'Alger (1e RM), le centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer a déclenché une opération d'évacuation sanitaire en mer, à travers l'engagement de l'hélicoptère de recherche et de sauvetage MS21, relevant du 560e escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage. Le marin turc blessé a été évacué en urgence vers l'hôpital de Zéralda, où il a reçu les premiers soins, puis transféré vers l'hôpital de Béni-Messous, afin de recevoir les soins nécessaires, rapporte le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires des unités des gardes-côtes du Commandement des forces navales, reflétant les efforts déployés et leur engagement constant à intervenir pour sauver des vies humaines en mer, quelles que soient les circonstances, conclut le communiqué du MDN.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Une campagne nationale lancée

Le ministère de la Santé lance la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2026-2027.

Le ministère de la Santé a lancé, mardi, la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2026-2027, dans le cadre des efforts visant à renforcer le dispositif national de prévention et à améliorer la sécurité sanitaire. Cette campagne cible les catégories vulnérables, notamment les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées atteintes de maladies chroniques, les enfants souffrant de maladies chroniques, les personnes souffrant d'obésité sévère, les femmes enceintes, ainsi que les pèlerins et les professionnels de la santé. Cette campagne préventive vise à endiguer la propagation du virus de la grippe saisonnière et à éviter toute pression éventuelle sur les structures de santé, en brisant la chaîne de transmission et en protégeant les catégories les plus vulnérables et les plus exposées aux complications graves, a expliqué le ministère de la Santé. À cette occasion, le DG de la Prévention et de la Promotion de la santé, Djamel Fourar, a annoncé la disponibilité de plus de deux millions de doses



de vaccin pour cette saison. Parmi celles-ci, 1,6 million de doses ont été préalablement distribuées aux structures de santé de proximité et aux établissements hospitaliers à travers le territoire national, afin d'en assurer la disponibilité immédiate. Djamel Fourar a précisé que la campagne repose sur un vaccin produit localement, fruit d'un partenariat stratégique engagé depuis deux ans entre

le groupe Sidal et les laboratoires Abbott, illustrant la volonté de renforcer la souveraineté pharmaceutique nationale. De son côté, le DG de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar, a souligné l'importance de se faire vacciner dès cette période, rappelant que l'organisme a besoin d'environ trois semaines pour développer une immunité suffisante et efficace. Il a mis en garde contre le report de la vaccination jusqu'au mois de janvier, estimant qu'il s'agit d'une échéance tardive qui réduit l'efficacité préventive du vaccin, puisqu'elle coïncide avec le pic épidémique. La réussite de cette campagne nécessite ainsi la constitution d'une barrière immunitaire collective solide pour freiner la propagation du virus, a-t-il insisté.

LOI RELATIVE AU WAKFS

Les textes d'application en débat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi a présidé, hier, une réunion de la commission chargée de réviser les projets de textes d'application de la loi relative aux wakfs, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des travaux de la commission, qui vise à finaliser la révision des projets de textes d'application de cette loi, «afin de garantir la mise en place du cadre réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de ses dispositions et de renforcer les mécanismes de gestion, de protection et de développement des biens wakfs». Cette démarche permettra de «consacrer le rôle du Wakfs au service de la société et à la réalisation de ses finalités religieuses et de développement», précise la même source.

PUB

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Direction DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE M'SILA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIÈRE DE MSILA

AVIS DE RECRUTMENT

L'établissement Public Hospitalière de M'sila annonce l'ouverture d'un concours pour le recrutement externe au titre de l'année 2026, dans les grades suivants:

N°	GRADE	MODE	CONDITION D'ACCÈS	NOBRE DES POSTES
01	Médecin Généraliste De Santé Publique	Sur Titre	Parmi Les Candidats Titulaires Du Diplome Doctorat En Médecine Ou D'un Titre Reconnu Équivalent.	29
02	Pharmacien generalist du 1em degré de santé publique		Parmi Les Candidats Titulaires Du Diplome en pharmacie d'un titre recons equivalent	02
03	Pharmacien generalist du 2em degré de santé publique		Parmi Les Candidats Titulaires Du Diplome doctorat en pharmacie d'un titre recons equivalent	06
04	Attaché d'administration		Les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur dans la spécialité ou d'un diplôme d'étude universitaire appliquée délivré par l'Université de la formation continue ou un titre reconnu équivalent - Informatique de gestion - Droit des affaires - Gestion des ressources humaines - Comptabilité et finance - Comptabilité et gestion - Droit immobilier -Management publicque - Marketing - Gestion et économie des entreprises - Commerce international - Droit des relations économiques internationales - Psychologi	03
05	Ingénieurs d'Etat en informatique		Diplôme Ingénieurs d'Etat en informatique ou Attestation équivalente	03
06	Technicien Supérieur En Informatique		Parmi Les Candidats Titulaires Du Diplôme De Technicien Supérieur En Informatique Ou D'un Titre Reconnu Équivalent	07

ONSTITUTION DU DOSSIER:

1- Une demande manuscrite.

2- Fiche de renseignement a remplir par l'intéressé.

3- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale.

4- Une copie conforme à l'original du titre; diplôme + Relève de Note.

5- Tout Document Attestant une Formation Complémentaire du Candidat.

6- Tout Document Attestant des Recherche ou Travaux réalisés par le candidat ,Les attestations de travail établies par les privés doivent étres visés par la CNAS.

7- Autorisation de participation délivrée par leur employeur + Promesse de démission légalisée par les autorités compétentes.

8- Certificats de résidence

Les candidats accepté définitivement fonctionnaires doivent compléter leurs dossiers avec les documents suivant:

1 - Acte de naissance

2 - Fiche individuelle ou familiale

3 - Justification position vis-à-vis du service national.

4 - Certificats médicaux

5 - Deux (02) photos

6 - Deux (02) enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat

* IMPORTANT :

1-les dossiers seront déposés à « L'établissement Public Hospitalière de M'sila »

2-le délai de dépôt des dossiers est fixé à 15 jours ouvrables après la première apparition du présent avis dans la presse nationale.

LE DIRECTEUR

CRISE IRANO-AMÉRICAINE

Entre escalade et négociations

Washington prépare une nouvelle offensive contre l'Iran, tandis que Doha intensifie ses efforts pour relancer les négociations et éviter une nouvelle escalade militaire.

Les tensions entre les États-Unis, l'entité sioniste et l'Iran restent vives, entre préparatifs militaires et efforts diplomatiques pour mettre fin à la guerre. Selon le Wall Street Journal, Washington a informé plusieurs pays arabes de la nécessité de se préparer à une éventuelle campagne militaire courte et intense contre l'Iran, qui pourrait être lancée après les élections américaines de mi-mandat. En parallèle, le Qatar tente de relancer les négociations en proposant un nouveau projet d'accord à Téhéran.

D'après un responsable cité hier par Reuters, les médiateurs qataris ont transmis dimanche à l'Iran une nouvelle proposition visant à mettre fin au conflit. Les autorités iraniennes examinent actuellement ce document et devraient communiquer leur réponse d'ici à la fin de la semaine. Cette initiative intervient alors que des inquiétudes persistent quant à une reprise des frappes sionistes dès cette semaine.

Sur le terrain, les préparatifs militaires américains se poursuivent. Selon le Wall Street Journal,



les États-Unis transfèrent un système supplémentaire de défense antimissile Patriot du Texas vers l'entité sioniste, reconstituent leurs stocks de munitions dans la région et préparent des bombardiers et des avions de chasse en vue d'éventuelles opérations. Le déploiement d'un groupe aéronaval supplémentaire et d'une unité expéditionnaire des Marines est

également envisagé.

Le président américain Donald Trump n'a toutefois annoncé aucune décision définitive. Une éventuelle offensive pourrait viser les infrastructures iraniennes et les installations nucléaires, dans le but d'affaiblir les capacités de Téhéran et de le contraindre à reprendre les négociations. De son côté, le Premier

ministre sioniste Benjamin Netanyahu continuerait de plaider en faveur d'une reprise des frappes.

DES POSITIONS IRANIENNES INFLEXIBLES

Sur le plan diplomatique, Téhéran maintient ses conditions pour mettre fin au conflit. Un haut responsable iranien a affirmé mardi que son pays ne discuterait pas de son programme nucléaire et a appelé Washington à satisfaire les exigences iraniennes pour parvenir à une fin définitive de la guerre. Le guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a pour sa part insisté sur la nécessité de sortir de la situation de « ni guerre ni paix » et de préserver le contrôle iranien du détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial des hydrocarbures.

Ces positions compliquent les efforts de médiation engagés par les pays de la région. Le ministère qatari des Affaires étrangères a appelé Téhéran à faire preuve de bonne volonté, à mettre fin aux menaces contre les pays du Golfe et à rouvrir le détroit d'Ormuz, afin de favoriser une issue diplomatique à la crise.

La sécurité de cette voie maritime stratégique et les conséquences du conflit sur les marchés énergétiques ont également été abordées à Moscou, lors d'une rencontre entre l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, et le président iranien, Massoud Pezeshkian, en marge du Forum des pays exportateurs de gaz.

À cette occasion, le président iranien a estimé que les mouvements et les opérations militaires américaines dans la région perturbaient fortement les approvisionnements et les marchés mondiaux de l'énergie.

Alors que Washington maintient la pression militaire et économique sur Téhéran, les initiatives qataries constituent une nouvelle tentative de contenir l'escalade. L'issue des négociations dépendra notamment de la réponse iranienne à la proposition soumise dimanche et de la capacité des parties à surmonter leurs divergences, dans un contexte marqué par la menace persistante d'une reprise des hostilités.

R.I/agences

LIBYE

Moscou soutient un règlement politique consensuel

Le président russe, Vladimir Poutine, a réaffirmé la disponibilité de son pays à soutenir le processus politique en Libye, en vue de parvenir à une solution consensuelle et durable à la crise qui secoue le pays. Cette position a été exprimée lors de sa rencontre avec le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Al-Menfi, en marge du huitième sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz, organisé à Moscou.

Selon un communiqué du Conseil présidentiel libyen publié hier, le chef de l'État russe a réitéré le soutien de Moscou à l'unité, à la souveraineté de la Libye et à l'indépendance de sa décision nationale. Il a également souligné la nécessité de faire avancer le processus politique sur la base d'une appropriation exclusivement libyenne,

avec la participation des institutions constitutionnelles du pays. Le communiqué précise que cette position s'inscrit dans le cadre des responsabilités de la Russie en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Les discussions ont également porté sur le renforcement des relations bilatérales. Vladimir Poutine a notamment mis en avant le rôle de la Libye dans le développement de la coopération entre la Russie et l'Union africaine, ainsi que les perspectives de partenariat dans plusieurs domaines, en particulier celui de la sécurité énergétique. De son côté, Mohamed Al-Menfi a exprimé l'engagement de la Libye à approfondir sa coopération avec Moscou. Il a notamment plaidé pour la reprise des travaux de la commission mixte libyo-russe et le retour des entreprises

russe sur le marché libyen afin de contribuer aux projets de développement et de reconstruction. Le responsable libyen a également insisté sur l'importance de poursuivre les consultations bilatérales et de coordonner les efforts en faveur du processus politique, dans le respect de la souveraineté nationale, d'une participation élargie des différentes parties et du rôle des institutions constitutionnelles.

UNE CRISE POLITIQUE PERSISTANTE

Cette rencontre intervient alors que la Libye demeure confrontée à une profonde division politique, marquée par la coexistence de deux gouvernements rivaux. Le gouvernement d'unité nationale, dirigé par Abdelhamid Dbeibah, est basé à Tripoli et

administre l'ouest du pays. À l'est, le gouvernement dirigé par Oussama Hammad, désigné par la Chambre des représentants en 2022, est installé à Benghazi et exerce son autorité sur l'est ainsi que sur une grande partie du sud. Sous l'égide des Nations unies, les efforts se poursuivent pour rapprocher les positions des différentes parties libyennes et parvenir à une base constitutionnelle consensuelle permettant l'organisation d'élections présidentielle et législatives simultanées. L'objectif est de mettre fin aux périodes de transition, de sortir de l'impasse politique et de réunifier les institutions du pays. Dans ce contexte, le soutien affiché par Moscou s'inscrit dans les démarches diplomatiques visant à favoriser une issue politique durable à la crise libyenne.

ESPAGNE

Au moins 30 morts dans une collision ferroviaire

Au moins 30 personnes ont péri hier dans une collision entre deux trains à grande vitesse dans la région de Castille-La Manche, en Espagne, selon les autorités locales. L'accident, survenu près de la commune d'Urda, dans la province de Tolède, a également fait plusieurs blessés et entraîné la suspension du trafic ferroviaire sur la ligne reliant Madrid à l'Andalousie.

Selon les services de secours espagnols, la collision s'est produite peu avant 9 heures, heure locale. Les opérations de secours ont été rapidement déclenchées, mobilisant plusieurs équipes de pompiers, trois hélicoptères et deux unités mobiles de soins

intensifs.

Les images diffusées par les médias locaux montrent des voitures déraillées, des structures métalliques déformées et des débris dispersés sur le talus en contrebas de la voie ferrée. Au moins une voiture est restée sur une partie surélevée de l'infrastructure.

Un passager, interrogé par la radio espagnole COPE, a décrit un choc particulièrement violent. « Nous avons entendu un bruit assourdissant, un choc vraiment très violent qui a duré dix secondes, comme si le train était sur le point de dérailler », a-t-il raconté, précisant avoir aperçu un train détruit depuis la fenêtre



de sa voiture.

Le maire d'Urda, Manuel Galán, a confirmé la collision à la

télévision publique espagnole TVE, signalant la présence de blessés. De son côté, la société de

gestion des infrastructures ferroviaires Adif a annoncé la suspension du trafic sur la ligne à grande vitesse reliant Madrid au sud du pays.

Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas encore été précisées. Une enquête devra déterminer les causes de cette collision impliquant deux trains à grande vitesse, l'un exploité par la compagnie Renfe et l'autre par Iryo.

Ce drame intervient dans un contexte marqué par un précédent accident ferroviaire meurtrier en Espagne. Il y a moins d'un an, une collision entre deux trains à Adamuz, dans le sud du pays, avait fait 46 morts.

BALLON D'OR 2026

Lamine Yamal prévient, « Mon heure viendra »

Déçu de terminer à la troisième place du Ballon d'Or 2026, derrière Harry Kane et Kylian Mbappé, Lamine Yamal affiche sa détermination. Le jeune ailier du FC Barcelone entend transformer cette déception en motivation et se concentrer sur son objectif prioritaire : remporter des titres avec son club.

Lamine Yamal n'a pas tardé à réagir après avoir terminé à la troisième place du Ballon d'Or 2026. Annoncé parmi les grands favoris avant la cérémonie, le jeune talent du FC Barcelone a finalement vu Harry Kane décrocher le prestigieux trophée, devant Kylian Mbappé. Un résultat qui ne semble toutefois pas entamer sa confiance ni ses ambitions. Dans un message publié sur Instagram, l'international espagnol a affiché sa sérénité et sa détermination, convaincu que son heure finira par arriver s'il pour-



suit sa progression au plus haut niveau. « Cela arrivera. Les bonnes choses prennent du temps. J'ai confiance dans le chemin que je suis en train de construire. Sans précipitation, avec espoir et avec la tranquillité

qu'un jour, mon heure viendra », a-t-il écrit. Le Barcelonais a également tenu à féliciter les lauréats, tout en rappelant que sa priorité reste la réussite collective. « Félicitations aux gagnants. Je vais me concen-

trer sur ce qui est le plus important : faire gagner le FC Barcelone », a-t-il ajouté. Malgré cette troisième place, Yamal n'est pas reparti les mains vides. L'ailier catalan a remporté le prix du meilleur jeune joueur

pour la troisième année consécutive, une distinction qui récompense la régularité de ses performances et confirme son statut parmi les grands espoirs du football mondial. Après avoir terminé deuxième en 2025, derrière Ousmane Dembélé, le jeune Espagnol recule donc d'une place dans le classement cette année. Un résultat d'autant plus frustrant qu'il avait affiché de grandes ambitions avant la cérémonie, estimant mériter le trophée et se considérant au niveau des meilleurs joueurs de la planète, notamment Kylian Mbappé. Cette nouvelle désillusion ne devrait cependant pas freiner son ascension. À 19 ans, Lamine Yamal dispose encore de nombreuses années pour prétendre à la plus prestigieuse récompense individuelle du football. En attendant, il entend poursuivre sa progression sous les couleurs du FC Barcelone et convertir sa frustration en une motivation supplémentaire pour atteindre ses objectifs. Son message se veut ainsi sans équivoque : le Ballon d'Or lui a échappé cette année, mais le jeune prodige n'entend pas renoncer à ses ambitions. Pour lui, l'avenir reste ouvert et l'heure de la consécration viendra en poursuivant le travail.

AFFAIRE MBAPPÉ EN CHINE

Tebas en VRP de la Liga pour sauver ses intérêts

La polémique autour de Kylian Mbappé continue de susciter des remous en Chine. Face aux répercussions de l'affaire, le président de la Liga, Javier Tebas, multiplie les initiatives pour désamorcer la crise et préserver les relations entre le championnat espagnol et ses partenaires chinois. À l'origine de la controverse, une vidéo devenue virale dans laquelle l'attaquant du Real Madrid aurait plaisanté au sujet de Mao Zedong, ancien dirigeant chinois. Ces images ont provoqué de nombreuses réactions négatives en Chine, où certains internautes ont dénoncé des propos jugés irrespectueux envers une figure majeure de l'histoire nationale. Selon les informations rapportées, cette polémique aurait également entraîné la suspension de la diffusion des rencontres de la Liga en Chine, faisant peser des incertitudes sur les intérêts économiques et médiatiques du championnat espagnol dans ce marché stratégique. Après avoir publié un communiqué présentant ses excuses à la Chine, Javier Tebas a franchi une nouvelle étape en rencontrant l'ambassadeur chinois en Espagne. Les échanges ont notamment porté sur les conséquences de la controverse et les

moyens de rétablir des relations apaisées. Dans un message publié sur son compte X, le patron de la Liga a fait état de cette rencontre, réaffirmant sa volonté de trouver une issue à la crise. Il a également rappelé les efforts déployés ces dernières années pour renforcer les liens entre le football espagnol et les acteurs chinois. Ces collaborations ont notamment impliqué les autorités locales, les instances dirigeantes du football, les diffuseurs et plusieurs entreprises, avec pour objectif de promouvoir le championnat espagnol en Chine et de contribuer au développement du football dans le pays. **DES ACCORDS STRATÉGIQUES À PRÉSERVER** Au-delà de la controverse, l'enjeu est également économique. Javier Tebas entend protéger les partenariats qui contribuent au rayonnement international de la Liga, notamment l'accord stratégique conclu avec la Ligue chinoise de football professionnel, valable jusqu'en 2029, ainsi que les collaborations avec le groupe audiovisuel China Media Group (CMG). Le maintien de ces accords représente un enjeu important pour la visibilité du cham-

pionnat espagnol sur le marché chinois et la poursuite des projets communs. Le président de la Liga a ainsi exprimé son souhait de voir ces relations se poursuivre malgré les tensions actuelles. « Il s'agit d'une relation fondée sur le respect mutuel, la confiance et la coopération, que nous devons préserver et renforcer en permanence », a-t-il déclaré. Javier Tebas a également souligné la nécessité d'éviter qu'un incident isolé ne remette en cause les avancées réalisées au fil des années ou ne pénalise les millions de supporters chinois qui suivent les compétitions espagnoles. En réaffirmant l'importance de ce marché, le dirigeant espagnol a clairement affiché sa volonté de tourner la page de cette polémique. « La Chine est un partenaire stratégique de la Ligue espagnole de football et le restera », a-t-il assuré. Cette rencontre avec l'ambassadeur chinois s'inscrit ainsi dans une série de démarches visant à limiter les conséquences de l'affaire Mbappé. Reste désormais à savoir si ces initiatives diplomatiques permettront de rétablir la diffusion des matchs en Chine et de préserver l'ensemble des partenariats de la Liga dans le pays.

REAL MADRID

Mourinho milite pour Mac Allister

Le Real Madrid s'intéresserait de près à Alexis Mac Allister en vue du prochain mercato estival. Selon Sky Allemagne, José Mourinho apprécierait particulièrement le profil du milieu de terrain argentin de Liverpool, dont la situation contractuelle susciterait l'attention des dirigeants madrilènes. Recruté par Liverpool en 2023 en provenance de Brighton, l'international argentin de 27 ans est lié aux Reds jusqu'en 2028. Aucune prolongation ne serait actuellement à l'étude, selon les informations relayées par ESPN. Une situation qui pourrait inciter le Real Madrid à suivre de près l'évolution du dossier, même si Liverpool n'aurait aucune intention de se séparer facilement d'un joueur important de son effectif. En parallèle, le club anglais anticiperait d'éventuels ajustements dans son entrejeu. Felix Nmecha, du Borussia Dortmund, Lamine Camara, de l'AS Monaco, et Alex Scott, de Bournemouth, figureraient parmi les profils suivis. Si l'intérêt madrilène pour Mac Allister se confirme, les négociations s'annoncent toutefois délicates. Liverpool reste en position de force grâce au contrat de son milieu de terrain, et le Real Madrid devra se montrer convaincant pour espérer boucler cette opération.

FC BARCELONE

Hansi Flick cible Tarik Muharemovic

Le FC Barcelone s'intéresserait de près à Tarik Muharemovic, défenseur central de Leeds United, en vue du mercato estival 2027. Selon Mundo Deportivo, Hansi Flick apprécierait le

profil de l'international bosnien, âgé de 23 ans, pour renforcer durablement sa défense. Recruté pour environ 37 millions d'euros, le joueur aurait également séduit l'Inter

Milan, le Bayern Munich et Liverpool. Toutefois, Leeds ne serait pas disposé à faciliter son départ et pourrait réclamer plus de 70 millions d'euros pour le libérer.

Face à cette concurrence et aux exigences financières du club anglais, le Barça devra se montrer convaincant pour espérer boucler cette opération.

LIGUE 1

Les leaders en danger

La 8e journée du championnat sera marquée par plusieurs affiches importantes dans la course au podium.

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 8e journée de Ligue 1 Mobilis, marquée par plusieurs ajustements horaires. La rencontre entre la JS Kabylie et la JS El-Biar, initialement prévue le samedi 31 octobre, a été avancée au vendredi 30 octobre à 17h45 au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Le match MC Alger-USM Khenchela, programmé au stade Ali Ammar, dit Ali-La-Pointe, à Douéra, débutera samedi à 16h00 au lieu de 20h00. De son côté, l’affiche entre le CS Constantine et l’USM Alger se jouera à 17h00, soit 45 minutes plus tôt que l’horaire initialement annoncé.

Co-leader avec 14 points, le MC Oran accueillera l’Olympique Akbou avec l’ambition de préserver son invincibilité. Seule équipe à n’avoir encaissé aucun but depuis le début de la saison, la formation oranaise reste sur un match nul en déplacement face à la JS El-Biar (0-0). Les Hamraoua devront toutefois se méfier d’un adversaire qui reste sur deux victoires consécutives à domicile, dont un succès net face au CS Constantine (3-0). Avec 10 points au compteur, l’Olympique Akbou entend poursuivre sa progression et tenter de repartir d’Oran avec un résultat positif.

Le CR Belouizdad, également crédité de 14 points, recevra la JS Saoura, en difficulté depuis le début de l’exercice. Après son nul dans le



derby face à l’USM Alger (2-2), alors qu’il menait de deux buts, le Chabab cherchera à renouer avec la victoire et à signer un troisième succès consécutif à domicile.

La JS Saoura, qui occupe la 15e place avec trois points, tentera de réagir pour sortir de sa mauvaise passe.

Avec 13 points chacun, la JS Kabylie et le MB Rouissat figurent parmi les principaux poursuivants du duo de tête. Les deux formations évolueront à domicile et auront l’occasion de consolider leur position dans le haut du classement.

Sous la conduite de Karim Belhocine, la JSK reste sur une série de trois victoires et un nul. Les Canaris recevront la JS El-Biar, classée huitième avec huit points, avec l’objectif de prolonger cette dynamique et de continuer à se rapprocher des

premières places.

Le MB Rouissat, considéré comme l’une des surprises de ce début de saison, accueillera l’ES Ben Aknoun. Cette dernière traverse une période difficile, avec cinq rencontres consécutives sans victoire, après avoir pourtant entamé le championnat par un succès à l’extérieur face à l’ES Sétif (1-0).

Cinquième avec 11 points, l’USM Alger se déplacera à Constantine pour affronter le CSC, qui traverse une période délicate. Les Constantinois restent sur trois défaites consécutives, une série qui a précipité le départ de leur entraîneur tunisien, Mondher Kebaïer, ainsi que la démission du directeur général par intérim, Tarek Arama.

En quête de points pour se relancer, le CSC devra tenter de stopper cette spirale négative face

à une équipe algéroise désireuse de rester au contact du podium. L’USMA cherchera également à effacer sa dernière défaite en déplacement face au MB Rouissat (1-0).

De son côté, le MC Alger, champion d’Algérie en titre, accueillera l’USM Khenchela avec l’ambition de poursuivre sa progression. Les Mouloudéens, sixièmes avec 10 points, restent sur une victoire à l’extérieur face à l’US Biskra (1-0).

En face, l’USM Khenchela, qui compte cinq points, tentera de se ressaisir après deux défaites consécutives, dont une lourde défaite à domicile contre la JS Kabylie (0-3).

Dans la lutte pour le maintien, l’US Biskra recevra le CR Témouchent. Lanterne rouge avec deux points, la formation biskrie doit impérativement engranger des points pour tenter de sortir de la zone de relégation. Le CR Témouchent, qui a créé la surprise en s’imposant à Sétif (2-1), abordera ce déplacement avec l’ambition de confirmer son regain de forme.

Enfin, l’ASO Chlef accueillera l’ES Sétif dans un duel entre deux équipes en difficulté. Avec respectivement quatre et cinq points, les deux formations chercheront à renouer avec la victoire pour s’éloigner des dernières places du classement.

Cette 8e journée s’annonce ainsi importante à tous les étages du championnat, aussi bien dans la course au titre que dans la lutte pour le maintien.

COUPE D’ALLEMAGNE

Farès Chaïbi décisif

L’Eintracht Francfort a validé son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d’Allemagne en s’imposant face à Hambourg (3-1), avant-hier soir. Titulaire, l’international algérien Farès Chaïbi s’est illustré en délivrant une passe décisive sur le troisième but de son équipe, inscrit par Younes Ebnoutalib à la 75e minute. En déplacement sur la pelouse de Hambourg, l’Eintracht Francfort a su faire la différence pour poursuivre son parcours dans la compétition. Les joueurs de Francfort ont fait preuve d’efficacité pour s’imposer 3-1 et décrocher leur qualification pour le prochain tour.

Aligné dans l’entrejeu offensif, Farès Chaïbi a contribué à la victoire des siens en participant activement à l’animation offensive. L’international algérien a notamment délivré une passe décisive à la 75e minute sur le troisième but francfortois, signé Younes Ebnoutalib, permettant ainsi à son équipe de conforter son avantage.

Cette nouvelle contribution confirme le rôle de Chaïbi dans le dispositif offensif de l’Eintracht, qui poursuit son aventure en Coupe d’Allemagne. Le club allemand se projette désormais vers les huitièmes de finale, programmés les 1er et 2 décembre prochains.

LIGUE DES CHAMPIONS D’ASIE

Mahrez et Bounedjah font chuter Al-Hilal

Al-Shamal a réalisé une belle performance en s’imposant face à Al-Hilal (3-1), avant-hier, à l’occasion de la troisième journée de la Ligue des champions d’Asie. Les deux internationaux algériens Riyad Mahrez et Baghdad Bounedjah ont largement contribué à ce succès, le premier se distinguant par deux actions décisives, dont une passe décisive pour le second.

La rencontre avait pourtant bien débuté pour la formation qatarie, qui a ouvert le score grâce à Wesley Saïd. Mais Al-Hilal a rapidement réagi, avec l’égalisation de Salem Al-Dawsari avant la pause, permettant aux deux équipes de regagner les vestiaires sur un score de parité.

Au retour des vestiaires, Riyad Mahrez a rapidement fait la différence. Dès la 48e minute, l’ailier algérien a débordé sur le côté

droit avant de combiner avec le Brésilien Thiago Silva. Récupérant ensuite le ballon, il a adressé un centre précis à Baghdad Bounedjah, qui n’a pas manqué l’occasion de redonner l’avantage à Al-Shamal.

Six minutes plus tard, Mahrez s’est de nouveau illustré sur un coup franc excentré côté droit. Son centre en cloche a trouvé le Tunisien Mohamed Ali Ben Rhomdane au second poteau. Ce dernier a repris le ballon du bout du pied pour inscrire le troisième but de la formation qatarie et sceller pratiquement le sort de la rencontre.

En l’espace de six minutes, Mahrez a ainsi pesé de tout son talent sur le scénario du match, tandis que Bounedjah a concrétisé une occasion déterminante pour son équipe.

Cette victoire permet à Al-Shamal de revenir à un point d’Al-



Hilal au classement. Le club saoudien concède ainsi sa première défaite dans cette édition de la Ligue des champions d’Asie et son deuxième revers depuis le début de la saison, selon DZfoot.

Ce succès de prestige confirme

le rôle important du duo algérien dans les performances d’Al-Shamal. Décisif dans la création des occasions, Mahrez a été l’un des principaux artisans de cette victoire, tandis que Bounedjah a répondu présent devant le but.

En faisant tomber l’un des poids lourds du football asiatique, la formation qatarie réalise une opération importante et aborde la suite de la compétition avec davantage de confiance.

BADMINTON

Le duo Maameri sacré au Pérou

Le badminton algérien s’est illustré sur la scène internationale grâce à Kocella et Tanina Maameri, sacrés champions du double mixte au Défi international du Pérou 2026, disputé du 21 au 25 octobre à Lima. La paire algérienne a remporté la finale face aux Canadiens Jonathan Bing Tsen Lai et

Crystal Lai, sur le score de deux sets à un.

Têtes de série n° 4 du tournoi, les deux Algériens ont réussi à prendre le meilleur sur leurs adversaires, classés têtes de série n° 2, au terme d’une finale particulièrement disputée.

Kocella et Tanina Maameri ont d’abord

remporté la première manche sur le score de 21-18, avant de voir la paire canadienne égaliser en s’adjugeant le deuxième set sur le même score. Dans la manche décisive, les représentants algériens ont su faire la différence pour s’imposer 21-15 et décrocher le titre. Ce succès constitue une nouvelle per-

formance pour le badminton algérien et confirme la compétitivité du duo Maameri face à des adversaires de haut niveau sur la scène internationale. Il permet également aux deux joueurs de poursuivre leur progression en vue des prochaines échéances sportives.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT
1- Capitale africaine - Dirigea. 2- On peut s'en passer si on a un passe-partout - Font partie de la famille.
3- Petits rongeurs - Celui des oiseaux est le vautour.
4- Préposition - Préfixe exprimant un mouvement en arrière. 5- Qui contient de la soude - Organe de sens.
6- Crainte - Il s'explique avec les gestes. 7- Fait passer d'un récipient dans un autre - La meilleure carte. 8- Les habitants son les oiseaux - Grand-mère. 9- Menue grêle - Quand on le garde c'est qu'on est malade. 10- Aise en écriture anglaise - Force d'un Etat.

VERTICALEMENT
1- Ancien nom de port palestinien - On y trouve du sable et des rochers. 2- Range - Partira. 3- Démonstratif - Façonnes. 4- Militairement, on le reçoit sans rechigner - Pronom personnel. 5- Douze mois - Trait partant d'un corps lumineux. 6- «est» allemand - Ville algérienne.
7- Pronom personnel - Battue violemment.
8- Emprisonne - Ville d'Allemagne. 9- Préfixe signifiant nouveau - On l'appelle la botte européenne.
10- Celui des morts est le cimetière - Port de l'Hérault en France.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Rhinocéros Rhinocéros Rhinoséros Rhinoséros	Herbauriste Herboriste Herbboriste Herborriste
Insubmerssible Insubmersible Insubbmersible Insubmerçible	Jactonce Jacktance Jactonce Jactance

Les mots fléchés

INCAPABLE D'UNE SEULE COULEUR	PRIT LE SEIN PRESTIDI- GITATEUR	RAYÉ	PLAISAN- TÉE QUELQU'UN	RÈGLE DE CONDUITE TEMPS DE VACANCES	SOMMET S'EFFOR- CERA (S')	PORTÉ AVEC VIOLENCE
		SUPPORTERA JALOUSIE				
CHOIX ENTRE DEUX POSSIBILITÉS RENDU UNI			ARBRIS- SEAUX PETITS CORPS CÉLESTES			
GARDÉ SECRÉT CAUSAI UN PRÉJUDICE	PETIT DE VACHE BOURRICOT			FONDE		
		PUNIT DONS PROVISOI- RES			VENDEUSES DE CRÈMES	
DÉGOUTÉ	STUPIDE CRUSTACÉ À PINCES			PETIT PARASITE AVANT MI		
			CRIER TEL UN CERF DANS LE COUP			RÉPÉTÉES SANS CESSE
VOIE RAPIDE COLÉOPTÈRE NUISIBLE	TÉLÉFILM À ÉPIISODES ENTRE AUTRES			ROULE À PARIS SOURCE DU VIN		
				PAGAIE SANS EFFETS		
NON TRAITÉ MOUVEMENT		AVANT DO MOT DE DIPLOME	REFUS DE MOUFLET REPLIS		EN BOURGO- GNE HABITATION	
			PRÊTRES CELTES LES SIENS			
DE MÊME	COMPRIMÉE ÉLÉPHANT DE DISNEY			EXISTERA		
		T'EFFORCES (T') GRAND LAC AMÉRICAIN				
VÊTEMENT DE PLUIE	LES MIENS PARASITE EN TÊTE		APRÈS BIS	LOCH À MONSTRE PETIT SAINT		
			ÉTOFFE BOUGÉ			DO
BARATIN DÉGUSTA- TEURS					ARTÈRE URBAINE	
				AVIONS À RÉACTION		

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Se porte dans les grandes occasions

ACHAT	DÉROBADE	QUEL
AMIE	ECOLE	RÉEL
ANNÉE	ENGLOBER	RÉSORBER
ASPHODÈLE	FUGUER	RHINOCÉROS
ASSISTANAT	GOVERNANT	RIVAGE
ASTIGMATE	HÉMOPHILE	ROMAINE
ASTRAKAN	LACRYMALE	SALON
BENZÈNE	LAIT	SAUVETAGE
BERCAIL	LASAGNES	SCEAUX
BIOSPHERE	LAVER	SÉQUOIA
BOUTON	MARDI	SÉRUM
BRIQUE	MÉCHANT	SOULIGNER
CADENASSER	MÉNAGE	SOURD
CAMPÉ	NITRE	SUITE
CHAUSSON	OCCIS	SUSPENS
CIME	OCRE	TALUS
COMPTABLE	OMISSION	TRANSPLANT
CONCERTO	OTARIE	TRIER
COQUILLE	OUTRÉ	USER
COURT	PATATE	VOICI
COUVERCLE	PICOT	

T	N	A	N	R	E	V	U	O	G	S	O	R	E	C	O	N	I	H	R
R	A	S	P	H	O	D	E	L	E	C	O	M	P	T	A	B	L	E	A
A	A	E	T	R	A	I	T	N	O	S	S	U	A	H	C	R	C	S	
N	S	S	E	S	E	L	B	A	V	E	R	C	N	I	M	O	E	O	S
S	U	B	T	N	E	C	A	M	P	E	I	I	R	N	M	M	S	U	I
P	S	E	D	R	E	I	O	V	E	M	T	E	O	I	A	F	O	V	S
L	P	R	E	R	A	Z	R	E	R	I	T	S	R	U	S	R	E	T	
A	E	C	R	T	U	K	N	A	E	R	U	S	D	G	A	O	B	R	A
N	N	A	O	T	I	O	A	E	T	O	I	I	U	L	U	U	E	C	N
T	S	I	B	R	O	U	S	N	B	O	S	E	O	T	T	L	R	L	A
R	E	L	A	U	K	I	S	R	N	E	R	N	R	O	A	I	E	E	T
E	L	E	D	O	C	E	I	R	N	T	N	E	C	I	E	G	L	O	E
S	L	T	E	C	R	V	E	G	I	T	N	I	T	G	A	N	I	T	T
S	I	A	O	U	A	B	A	C	A	I	P	A	A	C	A	E	H	R	A
A	U	T	M	G	O	S	I	L	L	R	N	N	H	M	R	R	P	E	M
N	Q	A	E	L	A	O	U	E	E	N	E	A	I	C	O	N	O	C	G
E	O	P	G	L	V	S	U	S	E	M	T	E	O	G	E	R	M	N	I
D	C	N	B	R	I	Q	U	E	A	I	O	U	Q	E	S	M	E	O	T
A	E	S	C	E	A	U	X	E	G	A	T	E	V	U	A	S	H	C	S
C	L	A	C	R	Y	M	A	L	E	E	R	E	H	P	S	O	I	B	A

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT
ENCOURUE - IVRE - HORTENSIA - IS - BANC - MEANDRES - BIERES - TUE - O - GIFLES - NECTAR - TEES - TORSADE - FERTILE - V - PO - E - NE - TETARD - BD - REGAIN - GAI - EPI - IMBIBE - J - ABUSIF - ERE - LO - ON - DENT - NAIN - TRACCERA - M - CV - DI - MESSAGERS - PESO - REALISEE - REND - AMER - RN - MARTEAU - SOFAS.

VERTICALEMENT
INHABITE - DEBORDERA - CONIFERE - PUNAI-SER - PORCELET - RIS - C - ONT - UT - RESINE - IDEM - DE - CREMES - LEGIFERER - A - UNES - TE - AM - NASEAU - PESA - NO - TIBET - SAM - INTERVENIR - MALES - VIADUCS - T - BEN - GIRO - B - RETAPAGE - ACES - F - BRIE - ADORA - LIVRERA - ESSORE - DIJON - SENS.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- AARON - ACTE 2- BRU - ASSAUT 3- EDEN-TE - SEA 4- LE - ATLAS - L 5- NOTE - REVE 6- ETNA - AIRE 7- N - GLAND - NE 8- FIL - NIE-RAS 9- EDESSE - UNS 10- RESO - RENTE.

VERTICALEMENT
1- ABEL - ENFER 2- ARDENT - IDE 3- RUE - ONGLES 4- O - NATAL - SO 5- NATTE - ANS 6- SEL - ANIER 7- AS - ARIDE - E 8- CASSE - RUN 9- TUE - VENANT 10- ETALE - ESSE.

4x4 Rétrécissement - Molletière Sécessionniste - Apocalyptique

BIFFE-TOUT : VENIR

SUPER INTELLIGENCE

Trump veut imposer sa marque à l'IA

En rebaptisant l'intelligence artificielle «super intelligence», Donald Trump affiche ses ambitions technologiques et réaffirme sa volonté de préserver la suprématie américaine dans ce secteur stratégique.

Aux États-Unis, Donald Trump entend donner une nouvelle orientation politique au développement de l'intelligence artificielle (IA). À la fin du mois de septembre, le président américain a demandé aux agences fédérales de privilégier l'expression «super intelligence» pour désigner cette technologie. Il a également annoncé la création d'une nouvelle équipe fédérale chargée de coordonner les efforts nationaux afin de préserver la position des États-Unis dans la course mondiale à l'IA.

Cette initiative traduit une approche qui associe innovation technologique, sécurité nationale et rivalité géopolitique. L'administration américaine entend renforcer la coordination entre les pouvoirs publics, les entreprises technologiques et les acteurs des infrastructures essentielles, tout en évitant l'adoption de nouvelles contraintes réglementaires susceptibles, selon elle, de freiner la compétitivité du pays.

LA «SUPER INTELLIGENCE», UN MARQUEUR DE L'AMBITION AMÉRICAINE

Le changement de terminologie ne relève pas uniquement de la communication politique. En privilégiant l'expression «super intelligence», Donald Trump met l'accent sur les capacités de cette technologie et inscrit son développement dans une stratégie visant à maintenir la suprématie américaine dans ce domaine.

Sur son réseau social Truth Social, le président a annoncé la création d'une force de travail destinée à rapprocher les administrations fédérales, les entreprises technologiques, les acteurs des infrastructures critiques et différentes organisations de la société civile.

Le terme retenu revêt une double signification : il renvoie aux capacités croissantes des systèmes d'intelligence artificielle, mais également aux enjeux du renseignement et de la sécurité nationale.

UNE COORDINATION FÉDÉRALE AXÉE SUR LA SÉCURITÉ

La nouvelle structure doit faciliter les échanges d'informations entre Washington et les organisations qui développent ou utilisent des systèmes d'IA avancés. Elle est également appelée à examiner les risques associés à ces technologies et à proposer des pistes pour en limiter les conséquences négatives.

Cette mission s'inscrit dans une approche géopolitique de l'intelligence artificielle. Pour l'administration américaine, les modèles les plus performants ne constituent pas seulement des produits commerciaux : ils représentent aussi des atouts stratégiques dans la compétition entre grandes puissances, notamment face à la Chine.

La protection des infrastructures critiques, la maîtrise des capacités de calcul et le développement de systèmes toujours plus performants figurent ainsi parmi les priorités de cette stratégie.

L'administration devra néanmoins trouver un équilibre entre la nécessité de prévenir les risques et sa volonté de ne pas entraver l'innovation. Elle entend répondre aux inquiétudes d'une partie du public sans pénaliser les entreprises américaines engagées dans cette compétition internationale.

LA RÉGULATION AU CŒUR DES DÉBATS

La ligne défendue par Donald Trump



privilégie la coopération avec le secteur privé plutôt que l'instauration de nouvelles obligations fédérales. Les entreprises devraient conserver un rôle central dans l'évaluation et la gestion des risques liés à leurs modèles, tandis que les autorités entendent poursuivre le dialogue avec les acteurs concernés.

Le président américain s'est montré critique à l'égard des appels à ralentir le développement de l'IA formulés par certains responsables du secteur. Selon cette approche, des restrictions excessives pourraient affaiblir les entreprises américaines face à leurs concurrents étrangers.

Cette orientation ne signifie, toutefois, pas une absence d'intervention publique. La Maison-Blanche a déjà eu recours à des décrets présidentiels pour agir dans ce domaine. Le débat porte donc principalement sur la nature et l'ampleur de l'encadrement nécessaire au développement de ces technologies.

RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES : LES LIMITES DE L'AUTORÉGULATION

Pour prévenir les défaillances, l'administration met notamment en avant la responsabilité juridique des entreprises plutôt qu'un contrôle réglementaire préalable systématique. Selon cette logique, une société dont un système d'IA causerait un préjudice pourrait être poursuivie conformément aux règles applicables.

Cette approche laisse une marge de manœuvre importante aux concepteurs, mais soulève plusieurs questions. Comment établir la responsabilité d'une entreprise lorsque le fonctionnement d'un modèle est complexe, que ses décisions sont difficiles à expliquer ou que plusieurs acteurs ont participé à sa conception et à son déploiement ?

La question de la captation réglementaire constitue également un enjeu majeur. Ce phénomène désigne le risque que des entreprises influentes contribuent à façonner les règles dans leur propre intérêt, au détriment de nouveaux concurrents ou de l'intérêt général.

L'enjeu pour les autorités consiste donc à préserver un environnement favorable à l'innovation tout en évitant que l'autorégulation ne devienne insuffisante pour préve-

nir les risques.

DES INCIDENTS TECHNIQUES QUI ALIMENTENT LES INQUIÉTUDES

Les interrogations sur la sécurité de l'IA reposent également sur des incidents signalés lors de tests menés par certains laboratoires. Des modèles auraient notamment accédé de manière inattendue à Internet et interagi avec des sites ou des plateformes, soulevant des questions sur la capacité des équipes à maîtriser leur comportement. Des employés et d'anciens salariés du secteur ont, de leur côté, alerté sur les risques liés à un développement technologique qui progresserait plus rapidement que les mécanismes de contrôle. Ces préoccupations concernent notamment la fiabilité des systèmes, les possibilités de manipulation numérique et les usages malveillants de l'IA générative.

La cybersécurité constitue un autre volet important de ce dossier. Des outils de plus en plus accessibles et performants peuvent faciliter certaines cyberattaques ou compliquer leur détection. La protection des plateformes numériques et des infrastructures stratégiques apparaît ainsi comme un enjeu majeur de sécurité nationale.

LES GÉANTS TECHNOLOGIQUES AU CŒUR DU DISPOSITIF

La Maison-Blanche entend maintenir un dialogue étroit avec les entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle. Lors de rencontres avec l'administration, plusieurs dirigeants du secteur ont annoncé des engagements portant notamment sur l'évaluation indépendante des systèmes et le renforcement des contrôles internes.

La portée de ces engagements dépendra, toutefois, de leur mise en œuvre, de la transparence des méthodes utilisées et de la possibilité d'en vérifier les résultats.

Les relations entre Washington et les laboratoires d'IA restent néanmoins complexes. Des désaccords peuvent surgir autour des conditions d'utilisation des technologies, des impératifs de sécurité ou des exigences imposées par les autorités publiques. Les tensions entre le Pentagone et certains acteurs du secteur illustrent les difficultés à concilier les objectifs de défense nationale et les politiques de sécurité

définies par les entreprises.

Dans ce contexte, la nouvelle équipe fédérale devra dépasser le stade de la concertation pour favoriser des mécanismes de coopération concrets et vérifiables.

LES INFRASTRUCTURES, UN AUTRE LEVIER DE LA COMPÉTITION MONDIALE

La course à l'intelligence artificielle ne se limite pas au développement des modèles. Elle repose également sur des infrastructures importantes, notamment les centres de données, les capacités de calcul et les services cloud. Ces équipements sont devenus indispensables à l'entraînement, à l'hébergement et au déploiement des systèmes les plus avancés.

Les investissements internationaux dans les infrastructures numériques témoignent de l'importance croissante de ces capacités. Pour les États-Unis, préserver leur avance technologique suppose également de maintenir un environnement favorable aux investissements et au développement des ressources nécessaires à cette industrie.

AU-DELÀ DU CHANGEMENT DE NOM, LES MÊMES DÉFIS

En privilégiant l'expression «super intelligence», Donald Trump donne une dimension politique à sa stratégie en matière d'intelligence artificielle. Ce choix met en avant l'ambition technologique américaine, sans toutefois répondre aux interrogations relatives à la surveillance des systèmes, à la responsabilité en cas de dommage ou à la protection des citoyens.

La nouvelle équipe fédérale devra désormais traduire cette orientation en mesures concrètes et renforcer la coordination entre les administrations et le secteur privé. Son efficacité dépendra notamment de sa capacité à concilier compétitivité, sécurité et transparence.

Au-delà du vocabulaire, l'enjeu reste donc le même : permettre aux États-Unis de préserver leur avance dans l'intelligence artificielle tout en apportant des réponses crédibles aux risques que cette technologie fait peser sur la société.

Source : <https://www.faistacom.com/>

LE SALON DU LIVRE D'ALGER OUVRE SES PORTES

Un rendez-vous littéraire incontournable

Avec 1 567 maisons d'édition de 51 pays, près de 300 000 titres et 994 activités culturelles programmées, la 29e édition du Salon international du livre d'Alger confirme l'ampleur croissante de cet événement, devenu un espace majeur de rencontre entre les cultures, les écrivains et les lecteurs.

Le Salon international du livre d'Alger (Sila) a officiellement ouvert ses portes, hier, au Palais des expositions des Pins maritimes, à Alger. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé la cérémonie d'inauguration de cette 29e édition, organisée du 28 octobre au 7 novembre sous le haut patronage du chef de l'État. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de représentants d'institutions et d'organismes nationaux, ainsi que de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie. Placée sous le thème «Demain entre les pages d'un livre», cette édition franchit un nouveau cap par l'ampleur de sa participation internationale et la diversité de son programme. Pas moins de 1 567 maisons d'édition représentant 51 pays, d'Afrique, d'Europe, d'Asie et des États-Unis, prennent part à ce rendez-vous. Parmi elles figurent 350 exposants algériens, 554 de pays arabes et 663 du reste du monde. Le public pourra découvrir près de 300 000 titres couvrant les différents genres littéraires, intellectuels et scientifiques.



UN SALON QUI GAGNE EN ENVERGURE

Au fil des éditions, le Sila s'est imposé comme un rendez-vous incontournable du calendrier culturel national, tout en élargissant son rayonnement à l'international. L'importance de la participation éditoriale, la diversité des ouvrages proposés et la présence d'auteurs et d'intellectuels de différents horizons témoignent de cette évolution. Au-delà de l'exposition et de la vente de livres, le Salon

compte favoriser les échanges entre les acteurs de la chaîne du livre, encourager la circulation des idées et offrir aux lecteurs un accès élargi à la production littéraire et scientifique. Cette vocation se traduit cette année par un programme de 994 activités culturelles, littéraires et intellectuelles, auxquelles prendront part 220 écrivains d'Algérie, du monde arabe, d'Afrique, d'Europe et des États-Unis. Le Royaume d'Arabie saoudite est l'invité d'honneur de cette édition.

MÉMOIRE, CRÉATION ET NOUVELLES VOIX

Cette édition accorde une place importante à l'histoire et à la mémoire nationales, à travers notamment la création, pour la première fois, d'un espace dédié à ces thématiques au sein du pavillon «Gourara». Grâce à des dispositifs de projection lumineuse en trois dimensions, les visiteurs pourront découvrir différentes étapes de l'histoire de l'Algérie à travers des présentations immersives. Le programme culturel mettra également en lumière des moments marquants de l'histoire nationale, notamment le centenaire

de la création de l'Étoile nord-africaine et l'héritage de l'État de l'Émir Abdelkader. Des rencontres seront consacrées à la littérature algérienne, à la mémoire, à l'identité et aux mutations de l'écriture contemporaine. L'espace «Esprit Panaf» fera, pour sa part, une place à la littérature africaine et aux évolutions intellectuelles et culturelles du continent. Plusieurs personnalités du monde littéraire et intellectuel sont attendues, parmi lesquelles le poète syrien Adonis, l'écrivain algérien Yasmina Khadra, l'historien français Benjamin Stora et l'historien américain John Kaiser. Les jeunes auteurs seront également à l'honneur, avec la troisième édition du prix «Mon premier livre», tandis qu'un prix de la traduction sera lancé pour la première fois afin de distinguer le meilleur traducteur algérien. Les débats et rencontres aborderont les grandes questions de la création littéraire, du roman à la poésie, en passant par la nouvelle, la traduction et les rapports entre écriture, mémoire et identité. Plusieurs écrivains et créateurs algériens seront distingués pour leur contribution à l'enrichissement de la culture nationale et au rayonnement de la littérature et de la pensée algériennes. Le programme réservera également une place aux causes défendues par l'Algérie, notamment les questions palestinienne et du Sahara occidental, ainsi qu'à la valorisation du patrimoine national dans toute sa diversité. À travers la diversité de ses exposants, la richesse de son programme et l'ouverture sur les expressions littéraires internationales, le Sila 2026 confirme ainsi sa vocation de plateforme de diffusion du livre, de dialogue culturel et de valorisation de la création. Le Salon accueillera le public du 29 octobre au 7 novembre, de 10h à 19h.

R. C.

COLLISION DE DEUX TRAINS EN ESPAGNE Le président Tebboune présente ses condoléances au roi Felipe VI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au roi d'Espagne, Felipe VI, dans lequel il lui a présenté ses sincères condoléances à la suite de la tragique collision de deux trains à Tolède, assurant sa Majesté ainsi que le peuple espagnol ami de sa sympathie et de sa solidarité. «Majesté, en cette douloureuse et difficile circonstance, alors que votre pays ami est endeuillé par la tragique collision de deux trains à Tolède, ayant fait de nombreuses victimes et plusieurs blessés, je tiens à vous faire part, ainsi qu'au peuple espagnol ami, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en mon nom personnel, de ma vive émotion, de ma profonde sympathie et de mon entière solidarité, alors que vous faites face aux conséquences douloureuses de ce tragique accident», lit-on dans le message de condoléances. «Tout en vous présentant, ainsi qu'aux familles des vic-

times et au peuple espagnol ami, mes sincères condoléances, je tiens à réitérer à votre Majesté, au gouvernement et au peuple espagnols, ma pleine solidarité et ma sympathie dans cette épreuve particulièrement douloureuse. Tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, je demeure convaincu que votre gouvernement saura atténuer les conséquences de cette tragédie», a poursuivi le président de la République. «Je vous prie d'agréer, Majesté, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect», a conclu le président de la République.

AU MOINS 68 MORTS

Au moins 68 personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées dans une collision hier, de deux trains à environ 150 km au sud de Madrid, ont indiqué les autorités régionales dans un bilan provisoire. Un bilan qui en fait une des pires catastrophes ferro-

viaires en Espagne après un précédent drame en janvier. Selon un porte-parole des services d'urgence, la collision a eu lieu entre deux trains, l'un de la compagnie Iryo et l'autre de Renfe, près de la station d'Urda, dans la région de Castille-La-Manche. Iryo est une compagnie privée, filiale à 51% des chemins de fer italiens FS, et Renfe la compagnie nationale publique espagnole. «Ce chiffre va probablement encore augmenter», a-t-il averti. Et d'ajouter : «C'est énorme, c'est monstrueux». Le responsable, tout comme la ministre de la Santé, Monica Garcia, interrogée à la télévision espagnole, ont dit ne «pas avoir d'information» à ce stade sur la cause de l'accident. Avec un bilan qui reste provisoire, la tragédie d'Urda est la plus grande catastrophe ferroviaire en Espagne depuis un déraillement meurtrier ayant fait 80 morts près de Saint-Jacques-de-Compostelle (nord-ouest) en 2013.

COUPES AFRICAINES

Le MCA, l'USMA et le CRB fixés sur leurs adversaires

Les trois représentants algériens en compétitions africaines interclubs connaissent désormais leurs adversaires en phase de groupes, à l'issue du tirage au sort effectué hier au Caire, en Égypte. En Ligue des champions de la CAF, le MC Alger, unique représentant algérien, évoluera dans le groupe B avec le Zamalek SC (Égypte), les Young Africans (Tanzanie) et le Club Africain (Tunisie). Champion d'Algérie en titre, le Doyen devra affronter une concurrence relevée pour décrocher l'une des deux places qualificatives pour les quarts de finale. Les Algérois retrouveront notamment le Zamalek, finaliste de la dernière Coupe de la Confédération, et les Young Africans, finalistes de cette même compétition en 2023, remportée par l'USM Alger. Le duel face au Club Africain promet également une confrontation maghrébine disputée. Qualifié après sa remontada -victoire (3-0) au retour contre les Nigériens d'Enugu Rangers, pour un score cumulé de 3-2-, le MCA disputera sa

sixième phase de groupes dans la compétition. La première journée est programmée les 27, 28 et 29 novembre. En Coupe de la Confédération, l'USM Alger, tenante du titre, figure dans le groupe D avec le CS Sfaxien (Tunisie), Black Bulls (Mozambique) et Real Bamako (Mali). Le club algérois a bénéficié du forfait des Équato-Guinéens de Panthers FC, qui se sont retirés pour des raisons financières, entraînant l'annulation de leur double confrontation après décision de la CAF. Le CR Belouizdad a, pour sa part, été versé dans le groupe C avec l'AS Maniema Union (RD Congo), Singida Black Stars (Tanzanie) et Red Arrows (Zambie). Sa participation à cette phase reste toutefois conditionnée à sa qualification face à l'AS Douanes de Mauritanie. Les deux rencontres entre les deux clubs, dont la manche aller à Nouakchott avait été suspendue à la suite d'une injonction urgente du Tribunal arbitral du sport (TAS), doivent être reprogrammées en novembre. Les deux premières journées de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération sont prévues les 27, 28 et 29 novembre, puis les 4, 5 et 6 décembre. Dans les deux compétitions, les deux premiers de chaque groupe accèderont aux quarts de finale.